

RAPPORT GENERAL ECOMOF 2024



ECOMOF

Forum des Mines et des Hydrocarbures de la CEDEAO
ECOWAS Mining and Hydrocarbons Forum

22 - 24 février 2024

Palais des Congrès - Cotonou - Bénin



THÈME

Ressources géo extractives et technologies :
quelles stratégies de mutualisation pour la création
de valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest ?

*Geo-extractive resources and technologies :
what are the strategies to pool for creation of value
addition in West Africa ?*

Sous le Haut Patronage de Son Excellence
Mr Patrice TALON Président de la République du Bénin



Sous le Patronage de Son Excellence
BOLA TINUBU Président de la République Fédérale du Nigéria,
Président en excercice de la CEDEAO



Sous la Présidence de
Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI
Ministre de l'Eau, de l'Energie et des Mines du Bénin,



SOMMAIRE

I- REMERCIEMENTS	P.06
II- PROGRAMMES ECOMOF 2024	P.14
III- CEREMONIE D'OUVERTURE	P.16
IV- LES DIFFERENTES SESSIONS	P.18
1- LA SESSION DE HAUT NIVEAU	P.18
2- SESSION 1	P.21
3- SESSION 2	P.24
4 - SESSION 3	P.28
5 - SESSION 4	P.31
6- SESSION 5A	P.32
7- SESSION 5B	P.35
8- SESSION 6A	P.36
9- SESSION 6B	P.40
10- SESSION 7	P.43
V- APERCU EN IMAGES DES RENCONTRES B2B	P.46
VI- APERCU EN IMAGES VISITE STANDS	P.47
VII - CEREMONIE DE CLOTURE	P.48
1- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	P.48
2. LES TRAVAUX EN SESSION	P.49
3. L'ANIMATION DES STANDS D'EXHIBITION	P.50
4. LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	P.50
VIII - ANNEXES	P.51

I- REMERCIEMENTS

Organisé par



Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos Partenaires Officiels pour leur soutien exceptionnel et leur engagement envers l'ECOMOF 2024.

Votre collaboration a été essentielle pour le succès de cet événement, reflétant votre engagement indéfectible envers le développement durable des secteurs des mines, de l'énergie, et du pétrole en Afrique.

Merci de partager notre vision et de contribuer activement à un avenir prospère pour notre continent.

Partenaires Officiels



Au nom de toute l'équipe organisatrice de l'ECOMOF 2024, nous adressons nos remerciements les plus sincères et notre gratitude profonde à nos Sponsors Diamant.

Votre soutien exceptionnel et votre engagement envers l'excellence ont joué un rôle déterminant dans le succès sans précédent de cet événement.

Vous avez, par votre contribution remarquable, démontré non seulement votre leadership incontesté dans l'industrie mais également affirmé votre engagement ferme envers le développement durable des secteurs des mines, de l'énergie, et des hydrocarbures en Afrique.

Sponsors Diamant

OFMAS



"NOS GRANDES AMBITIONS POUR LES INFRASTRUCTURES AFRICAINES".

KOUTA
CARRIÈRES S.A.

Un immense merci à nos Sponsors Or pour leur générosité et leur soutien crucial à l'ECOMOF 2024.

Votre contribution a non seulement enrichi l'expérience de l'événement mais a également démontré votre rôle de leader dans la promotion du développement économique en Afrique.

Nous sommes honorés de vous compter parmi nos partenaires les plus précieux.

Sponsor Or



Nos sincères remerciements vont à tous nos Sponsors Argent pour leur soutien remarquable et leur engagement envers l'ECOMOF 2024.

Votre participation a joué un rôle clé dans la facilitation de nos objectifs communs et dans la mise en avant des opportunités inestimables dans les secteurs des mines, de l'énergie, et des hydrocarbures.

Merci pour votre précieuse contribution à notre mission.

Sponsors Argent



Nous adressons notre gratitude à nos Sponsors Bronze pour leur soutien et leur confiance en l'ECOMOF 2024.

Votre contribution a été essentielle pour réaliser cet événement et souligne votre engagement envers le développement et l'innovation dans nos industries clés.

Merci d'être un pilier de notre communauté et de soutenir notre vision.

Sponsors Bronze



Un remerciement spécial à nos Partenaires Aériens pour avoir facilité le voyage de nombreux participants vers l'ECOMOF 2024.

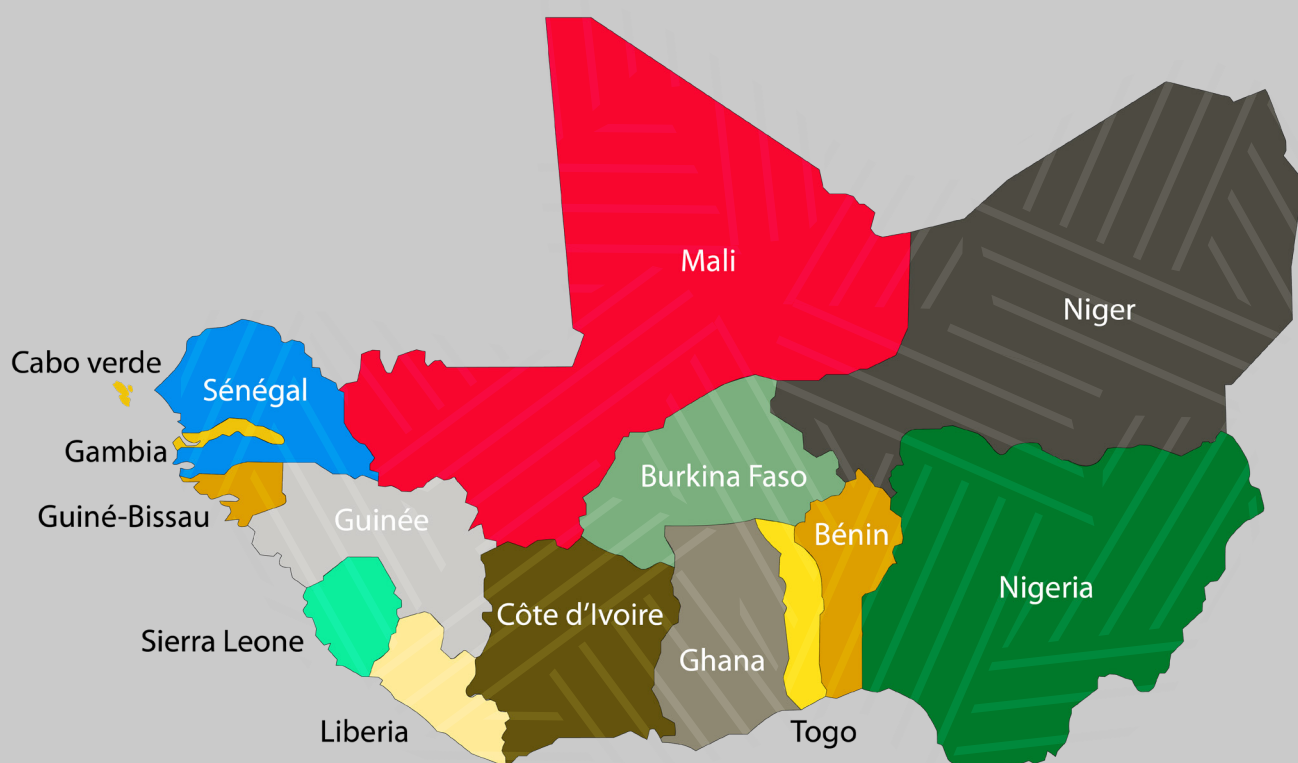
Votre soutien a permis de connecter des professionnels du monde entier et de renforcer les échanges et collaborations internationales.

Nous apprécions profondément votre rôle crucial dans le succès de cet événement.

Partenaires Aériens



LES PAYS MEMBRES DE LA CEDEAO



II - PROGRAMME ECOMOF 24

JOUR 1 - 22 FEVRIER 2024

08h30 – 11h30

CEREMONIE D'OUVERTURE

08h30 : Installation des participants

09h30 : Installation du Président de la Commission de la CEDEAO

09h35 : Accueil et installation du Président de la République du Bénin

09h40 : Prestation artistique

09h50 : Allocution du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines

10h00 : Allocution du Président de la Commission de la CEDEAO

10h10 : Prestation artistique

10h20 : Discours d'ouverture de Son Excellence, Monsieur le Président de la République du Bénin

10h30 : Photo de famille

10h40 – 11h10

VISITE DES STANDS

11h10 – 11h40

PAUSE CAFÉ

12h00 – 13h30

SESSION DE HAUT NIVEAU : POLITIQUES DE MUTUALISATION POUR ACCROITRE LA VALEUR AJOUTEE CREEE PAR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES GEO-EXTRACTIVES

Objectif : Discuter des cadres institutionnels et légaux à mettre en place, des mécanismes de partenariat et des stratégies de collaboration entre les États membres de la CEDEAO pour favoriser la transformation locale, le développement des chaînes de valeur régionale et pour accroître la valeur ajoutée créée dans les industries minières et pétrolières au sein de la CEDEAO.

Modérateur : Monsieur Abdellah MOUTTAQI, Expert en Développement Minier & Professeur Affilié, UM6P, Maroc

Intervenants :

- Monsieur Sédiko DOUKA, Commissaire chargé de l'Energie et Mines de la CEDEAO
- Monsieur Abdoulie JOBE, Ministry of Petroleum and Energy, Gambia
- Monsieur Malam SAMBU, Ministre des Ressources Naturelles, Guinée Bissau
- Dr Oladele H. ALAKE, Minister of Mines and Steel Development, Nigeria
- Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI, Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Bénin
- Monsieur Napoleon Umaru KOROMA, Deputy Minister, Ministry of Mines and Mineral Resources, Sierra Leone
- Dr Paul Koffi KOFFI, Commissaire Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique de l'UEMOA
- Dr Omar Farouk IBRAHIM, Secrétaire Général de l'APPO
- Leurs Excellences, Les Ministres Présents

13h30 – 15h00

PAUSE DÉJEUNER

15h00 – 16h30

SESSION 1 : DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET DES INFRASTRUCTURES POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GEO-EXTRACTIVES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Objectif :

L'un des défis à relever par les secteurs miniers et pétroliers des États membres de la CEDEAO est une meilleure connaissance du potentiel en ressources géo-extractives. De même, il est urgent que ces ressources soient transformées sur place au lieu de l'exporter bruts aux fins d'accroître leur contribution au développement des états.

Pour y parvenir, il convient de poursuivre les efforts en cours dans plusieurs pays pour améliorer le niveau de connaissance du potentiel minier et pétrolier et pour tirer un meilleur profit, en misant beaucoup plus sur la mutualisation des stratégies au sein des États membres de la CEDEAO.

Les discussions porteront sur :

- Les investissements des États en matière d'acquisition de la technologie pour améliorer le niveau de connaissance du potentiel en ressources minières et pétrolières ;
- Le renforcement des infrastructures d'exploitation existantes et la mise en place de véritables industries de transformation et de transport des matières premières ;
- Les nouveaux projets de corrélation géologique sous régionale ;
- La mise en place de centres régionaux de calcul, de conservation et de promotion des données pétrolières, etc.

Modérateur : Monsieur Emile Bangraogo KABORE, Ancien Chef Division Mines et Hydrocarbures, Commission de l'UEMOA

Intervenants :

- Monsieur Ange Didier KOUTOUAN, Directeur des Etudes, PETROCI, Côte d'Ivoire
- Monsieur Cheikhna ANNE, Directeur de Cabinet du Ministre du Pétrole et des Energies, Sénégal
- Monsieur Arma George FULLY, Director of Mines, Liberia
- Monsieur Daniel Kouakou N'DA, Directeur de la Cartographie et de la Prospection

- Monsieur Samuel GUIEMDE, Directeur Général BUMIGEB, Burkina Faso
- Monsieur Jason ROBINSON, Business Development manager Africa & Middle East TGS
- Dr Jean-Baptiste Mawulé DASSEKPO, Associate Professor, Shenzhen Institute of Information Technology, China
- Monsieur Hassan Fika MADU, Geologist, Upstream Department, Ministry of Petroleum Resources, Nigeria
- Monsieur Raymond SAGNA, Directeur Exploration et Géologie Appliquée, Service Géologique National, Sénégal
- Madame ABIOLA BAWUAH, Directrice Afrique du Groupe UBA.

16h45 – 17h00

PAUSE CAFÉ

17h00 – 18h30

SESSION 2 :

POLITIQUES DE CONTENU LOCAL ET CREATION DE VALEUR AJOUTEE DANS LE SECTEUR GEO-EXTRACTIF

Objectif :

Les approches de prise en compte des politiques de contenu local varient d'un pays à un autre. Elles sont parfois retracées dans les textes législatifs et réglementaires obligatoires ou paraissent aussi dans bien d'autres comme des exigences plus souples.

Si l'industrie minière et pétrolière doit être un support sérieux de développement économique inclusif et durable, il faudrait désormais veiller aussi à ce que ces politiques de contenu local favorisent profondément le développement d'autres secteurs économiques (ou de nouveaux secteurs) en misant sur les compétences, les capacités et les infrastructures mises au point par la chaîne de valeur de l'industrie extractive. Elles devraient aussi encourager le traitement ou la valeur ajoutée des produits bruts de l'exploitation minière.

Cette session a pour but d'analyser les liens et les externalités des politiques de contenu local dans le secteur géo-extractif. Quels types de politique de contenu local devrait être privilégié dans l'espace communautaire tenant compte justement de l'impact attendu de l'exploitation des ressources minières et pétrolières ? Comment ces politiques peuvent favoriser la création de valeur ajoutée ?

Modérateur : Monsieur Ibrahim WANE, Secrétaire Exécutif du Contenu local dans le secteur minier, Sénégal

Intervenants :

- Mme Christine LOGBO, Présidente de la Chambre des Mines de la Côte d'Ivoire
- Dr Sulemanu KONEY, Executive Director, EFEDCOM, Ghana
- Monsieur Mor Ndiaye MBAYE, Secrétaire Technique, Comité National de Suivi du Contenu Local, Sénégal
- Monsieur Ousséni DERRA, Directeur Général Orezone et Président de la Chambre des Mines du Burkina
- Monsieur Adama SORO, Président de la Fédération des Chambres des Mines, de la CEDEAO, Burkina Faso
- Monsieur Lancina PAKOUM, Spécialiste Programme ACP-UE pour le Développement minier, PNUD
- Dr Inès FEVILIYE, Consultante CNUCEDD, Université Marien Ngouabi, Congo
- Monsieur Valentin TOGBE, Directeur Général SCB Lafarge, Bénin

19h15

Fin de la Journée

JOUR 2 - 23 FEVRIER 2024

09h00 – 10h30

SESSION 3 :

FACILITATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PETROLIERS DANS L'ESPACE CEDEAO

Objectif :

L'approvisionnement sécurisé en produits pétroliers dans l'espace communautaire est une préoccupation d'envergure qui devra être gérée dans le cadre d'une politique harmonisée. Pour y faire face, un programme régional de facilitation de l'approvisionnement en produits pétroliers dans l'espace CEDEAO a été adopté en 2019. De même, les États mettent en place des dispositifs pour satisfaire le transport, le stockage et la distribution de produits pétroliers.

Cette session vise à :

- Evaluer la mise en œuvre du Programme et à proposer des réajustements stratégiques éventuels visant à assurer la sécurité d'approvisionnement en produits pétroliers des États de l'espace communautaire.
- Promouvoir la coopération entre États dans toute la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers y compris la construction d'infrastructures de stockage, de transport et de distribution.
- Proposer un cadre institutionnel communautaire pour développer l'aval pétrolier.

Modérateur : Monsieur Sédiko DOUKA, Commissaire chargé de l'Energie et Mines de la CEDEAO / Monsieur Bayaornibé DABIRE, Directeur du Département de l'Energie, Commission de la CEDEAO / Monsieur Bayaornibé DABIRE, Directeur du Département de l'Energie, Commission de la CEDEAO

Intervenants :

- Madame Chafari Kanya HANAWA, Directrice Générale de l'Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest - WEST AFRICAN GAS PIPELINE AUTHORITY, Nigeria
- Monsieur Anibor KRAGBA, Secrétaire Exécutif de l'Association des Raffineurs et Distributeurs Africains (ARDA)
- Monsieur Jinsong JIN, Directeur Général de West African Oil Pipeline Company S.A., WAPCO, Chine
- Monsieur Achille ADJENIYA, Directeur Général des Hydrocarbures et autres Ressources Energétiques, Bénin
- Monsieur Ibrahim DOUMBIA, Directeur Général de la Société de gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire, GESTOCI, Côte d'Ivoire
- Monsieur Daouda N'DIAYE, Directeur Général de la Société de Stockage des Hydrocarbures du Sénégal, SENSOCK, Sénégal
- Monsieur Sosthène Mesmin HOUNSOU, Directeur Général de la société Dépôts Pétroliers du Bénin
- Madame Rissicatou RAZAQ-IGUE, Président du Groupement des Professionnels de l'Industrie Pétrolière (GPP), Bénin
- Madame Owen OMOGIAFO, Présidente et Directrice Générale de Transcorp.

GENERAL ASSEMBLY OF EFEDCOM

10h30 – 11h00

PAUSE CAFÉ

11h00 – 12h30

SESSION 4 :

MINES, AGRICULTURE ET ADAPTATION CLIMATIQUE

Objectif :

Cette session consacrée à l'analyse des externalités positives réciproques entre le développement minier et l'agriculture dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques.

Modérateur : Maxime DOSSA, Expert Financier, Finance Durable, France.

Intervenants :

- **Dr Françoise ASSOGBA KOMLAN**, Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Bénin
- **Monsieur Luc GNACADJA**, Ancien Ministre de l'Environnement, Ancien Sous-Secrétaire Général des Nations-Unies, President of GPS – Development, Bénin
- **Monsieur Sylvain SOME**, ancien Directeur Général des Mines et de la Géologie, Burkina Faso
- **Monsieur Pierre BOUHOURS**, Entrepreneur Agricole, Spécialiste

12h30 – 14h00

SESSION 5A :

BONNE GOUVERNANCE, CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET GENRE DANS LES INDUSTRIES GEO-EXTRACTIVES

Objectif :

Dans un monde confronté aux défis croissants de la préservation environnementale, de l'équité sociale et de l'inclusion de genre, il devient impératif de déterminer les mécanismes pouvant assurer une meilleure prise en compte de ces préoccupations dans les industries géo-extractives.

A cet effet, cette session vise à :

- examiner les stratégies et à identifier des mécanismes permettant de renforcer la bonne gouvernance, promouvoir le respect et la protection de l'environnement, tout en intégrant une perspective de genre dans les industries géo-extractives.
- concilier les intérêts économiques avec la nécessité de préserver les ressources naturelles, de promouvoir l'inclusion sociale et de garantir l'égalité des genres au sein de ces industries, en mettant l'accent sur la transparence, l'équité et la durabilité ;
- stimuler une réflexion approfondie pouvant aider au partage des meilleures pratiques et à développer des partenariats collaboratifs en vue de promouvoir des pratiques responsables et éthiques au sein des industries géo-extractives.

Modérateur : Professeur Nelly Carine KELOME, Expert en Géosciences et Environnement, Vice-Recteur chargée de la coopération internationale à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Intervenants :

- **Prof. Kathryn STURMAN**, Director, Higher Degrees by Research, Sustainable Minerals Institute, The University of Queensland, Australia
- **Madame Fouréra SOTTY MAIGA**, Coordonnatrice de Women In Mining Of West Africa (WIMOWA)
- **Dr Charles MVONGO**, Expert en Gouvernance minière, Cameroun
- **Jacinto TAMBA**, Directeur Général de la Géologie et des Mines, Guinée Bissau
- **Monsieur Alpha Yaya OUATTARA**, Directeur de l'Exploration et de la Production des Hydrocarbures, Côte d'Ivoire
- **Monsieur KEDOWIDE Corneille**, Directeur Général de l'Agence Béninoise pour l'Environnement, Bénin
- **Expert de la Gambie**
- **Madame Suzanne AMELINA**, Conseillère Technique aux Hydrocarbures du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Bénin

SESSION 5B :

LES CENTRES DE FORMATION ET LA CREATION DE LA VALEUR AJOUTEE DANS LES INDUSTRIES GEO-EXTRACTIVES

Objectif :

Cette session est consacrée à l'analyse de l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins des industries géo extractives dans le but de favoriser une meilleure adéquation entre les besoins et les offres de formation et de réduire les coûts liés à l'importation de compétences. Elle vise à proposer un mécanisme qui permettra aux Etats de disposer dans l'espace Ouest africain les compétences recherchées par les industries géo extractives. A cet effet, cette session consiste à :

- Evaluer la qualité du personnel mis à la disposition des industries géo extractives par les centres de formation des pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Proposer des mécanismes pour la contribution des industries géo extractives à la formation de personnel qualifié dont elles ont besoin.
- Etc.

Modérateur : Monsieur Abdellah MOUTTAQI, Expert en Développement Minier & Professeur Affilié, UM6P, Maroc

Intervenants :

- **Monsieur AGUIBOU BA**, Directeur Général de l'Institut National du Pétrole et du GAZ, Sénégal
- **Professeur Alphonse YAO**, Directeur du Centre d'excellence Africain Mines et Environnement Minier de l'INPHB, Côte d'Ivoire
- **Monsieur Abdellatif EI GHALI**, Professeur affilié à l'UM6P, Maroc
- **Monsieur Narcisse ZOLA**, Président APCM, Bénin
- **Mme Christine LOGBO**, Présidente de la Chambre des Mines de la Côte d'Ivoire
- **Monsieur Ousséni DERRA**, Directeur Général Orezone et Président de la Chambre des Mines du Burkina
- **Professeur Gérard d'ALMEIDA**, Chef du Département des Sciences de la Terre à l'UAC, Bénin
- **Madame AFROUN Née RAOURAOUA Asma**, Chef de Département Prospective, SONATRACH, Algérie
- **Professeur Euloge OGOUWALE**, Professeur à l'Institut du Cadre de Vie, UAC, Bénin

14h00 – 15h00

PAUSE DÉJEUNER

15h00 – 16h30

SESSION 6A :

ACCROITRE LA CREATION DE VALEUR AJOUTEE DANS L'ARTISANAT MINIER

Objectif :

Cette session permettra de faire un zoom sur la filière au niveau de la sous-région et d'apprécier sa contribution au développement des économies locales et à l'échelle nationale des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agira de façon spécifique de proposer des mécanismes pour accroître la productivité et la valeur ajoutée des activités de cette filière. Il s'agira de :

- Evaluer la contribution de l'artisanat minier au développement des économies locales et nationales ;
- Proposer un mécanisme qui permettra d'accroître la valeur ajoutée des activités minières artisanales.

Modérateur : Monsieur Basile Kanon ADJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines

Intervenants :

- **Dr Lynda LAWSON**, Senior Research Fellow in the Development Minerals program, Sustainable Minerals Institute, The University of Queensland, Australia
- **Monsieur Aristide BELEMSOGBO**, Directeur Général des Mines et de la Géologie, Burkina Faso
- **Madame Blandine Y. O. AFOUDA**, Directrice Générale des Mines, Bénin
- **Expert Côte d'Ivoire**
- **Expert Ghana**
- **Expert Nigéria**
- **Madame Ilham Ait DENTE**, Vice-Coordonnatrice WIMOWA et Présidente de WIM, Mali
- **Expert Sierra Léone**
- **Madame Annick AGBADJE**, Présidente de AFESMIB, Bénin

SESSION 6B :

ROLE DES SOCIETES NATIONALES DES HYDROCARBURES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA CHAINE DES VALEURS DE L'INDUSTRIE PETROLIERE ET GAZIERE

Objectif :

Les Sociétés Nationales des Hydrocarbures sont des sociétés d'Etats ayant pour rôle d'explorer, d'exploiter, de valoriser et de distribuer les hydrocarbures, souvent en partenariat avec des compagnies internationales. Leur mission est de contribuer à la valorisation et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier de leurs pays respectifs.

En tant qu'acteurs majeurs de la chaîne de l'industrie pétrolière et catalyseurs du progrès industriel, les sociétés nationales d'hydrocarbures jouent un rôle central dans la création d'une chaîne de valeur robuste et équilibrée.

Cette session vise à :

- Promouvoir un dialogue stratégique pour le développement optimal des Sociétés Nationales des Hydrocarbures en mettant en lumière le rôle crucial qu'elles jouent dans la création et l'optimisation de la chaîne des valeurs de l'industrie pétrolière et gazière.
- Établir un système efficace de partage d'expériences entre les sociétés nationales déjà établies et prospères, en faveur de celles qui sont en cours de construction ou peu développées ;
- Encourager la collaboration, l'échange de bonnes pratiques et la création d'un réseau de connaissances pour renforcer les capacités des sociétés émergentes, favorisant ainsi un développement durable et équilibré de l'industrie à l'échelle mondiale.

Modérateur : Monsieur DOSSO Zakari, Directeur général de AIECORP – APPO, Côte d'Ivoire

Intervenants :

- **Madame Fatoumata SANOGO KONE**, Directrice Générale de PETROCI, Côte d'Ivoire,
- **Monsieur Mele KYARI**, CEO NNPC, Nigeria
- **Dr Muiyiwa OLAWOKI**, Geospectra Ltd.
- **Monsieur Elhadi BOUMGHAR**, Directeur Assets en partenariat, SONATRACH, Algérie
- **Monsieur Celeдоніo Plácido VIEIRA**, Directeur Général de PETROGUIN, Guinée Bissau
- **Monsieur EBELE OGBUE**, Directeur du Groupe des Grandes Entreprises et du Secteur de l'Energie, UBA

ASSEMBLEE GENERALE DE APCMB

16h30 – 17h30

SESSION 7 : POTENTIEL MINIER ET PETROLIER DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

PRÉSENTATIONS DES PAYS

Objectif :

Cette session est réservée pour la promotion du potentiel des pays et la présentation des avancées dans l'industrie minière et pétrolière.

Les pays participants seront appelés à présenter le niveau de développement de leur industrie minière et pétrolière ainsi que les opportunités d'investissement qu'ils peuvent offrir.

Modérateur : Monsieur Aliou MORIBA DJIBRIL, Ancien Directeur Général des Mines, Bénin

Intervenants :

- **Monsieur Stephane DEZAUNAY**, Business Development manager, PGS;
- **Dr. Muiyiwa Olawoki**, Geospectra Ltd
- **Etats membres de la CEDEAO**
- **Bénin**
- **Côte d'Ivoire**
- **etc**

17h30 – 18h30

CEREMONIE DE CLOTURE

- **Présentation du rapport général et des recommandations**
- **Allocutions de Clôture**

20h00 – 22h00

DINER DE GALA

JOUR 3 - 24 FEVRIER 2024

09h00 – 16h00

VISITE DE SITES

III – CEREMONIE D'OUVERTURE



Les travaux de la 4ème édition de ECOMOF 2024 ont débuté le jeudi 22 février 2024 au Palais des Congrès de Cotonou. Ils ont été marqués par trois (03) allocutions : l'allocution de bienvenue du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin, Son Excellence Samou Seidou ADAMBI, celle d'exhortation de la Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO, Madame Damtien L. TCHINTCHIBIDJA et le discours d'ouverture du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale du Bénin, Son Excellence Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, représentant le Chef de l'Etat. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin a rappelé les objectifs de la présente édition de ECOMOF que le Bénin est honoré d'accueillir. Ces objectifs visent principalement la création de la valeur ajoutée à partir des stratégies de mutualisation et d'innovation technologique dans les projets d'exploitation des ressources géo-extractives. En effet, a-t-il martelé, l'Afrique, malgré son potentiel minier et pétrolier immense, continue de subir les conséquences d'une exploitation déséquilibrée de ses matières premières qui, trop souvent se traduit par l'exportation de produits bruts, à faibles valeurs ajoutées, et l'importation des biens finis à fortes valeurs ajoutées. Pour le Ministre, cette dynamique asymétrique a perduré pendant des décennies, contribuant du coup à l'appauvrissement collectif de l'Afrique. D'où la nécessité pour les Africains de travailler ensemble à l'effet de renforcer la chaîne de valeurs de leurs ressources du sous-sol. Dans ce contexte, les Etats de la CEDEAO se doivent d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui favorisent la création de valeur ajoutées. Il a préconisé à cet effet les quatre (04) principaux axes stratégiques :

- ✓ la transformation sur place de nos ressources minières et pétrolières.
- ✓ le développement du contenu local.
- ✓ la mise en place d'infrastructures géologiques transfrontalières permettant d'accroître les possibilités de mutualisation des technologies et des produits.
- ✓ et enfin la création d'institutions financières fortes pouvant soutenir et accompagner les entreprises locales.

Pour finir, le Ministre a énoncé les dix (10) panels qui feront l'objet de débats au cours du forum.

A son tour, Madame Damtien L. TCHINTCHIBIDJA, Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO a d'abord exprimé la gratitude de la Commission de la CEDEAO à l'endroit de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Chef de l'Etat du Bénin, à son Gouvernement et au peuple béninois, pour avoir accepté d'accueillir le forum à Cotonou et pour les excellentes dispositions dont bénéficient toutes les délégations prenant part au forum. Elle a ensuite rappelé que la CEDEAO s'est donné comme objectif principal, dans son traité révisé et signé à Cotonou en juillet 1993, de promouvoir la coopération et l'intégration régionale et d'assurer le développement socio-économique dans les Etats-membres. La Vice-Présidente a ensuite mis en exergue les défis majeurs auxquels les Etats membres sont confrontés en matière de valorisation des ressources géo-extractives, notamment :

- ✓ **La méconnaissance des potentiels miniers et pétroliers, caractérisée par une cartographie géologique insuffisante.**
- ✓ **La faible capacité de financement de l'exploitation des ressources minières et pétrolières.**
- ✓ **Les insuffisances dans la création de valeurs ajoutées, avec des possibilités limitées pour la transformation sur place en produits finis.**
- ✓ **L'insuffisance de ressources humaines et de capacité pour négocier favorablement des contrats complexes au profit des Etats.**
- ✓ **Le manque d'encadrement, d'organisation et de réglementation adéquate des activités minières, artisanales, semi-industrielles et industrielles..**
- ✓ **La faible participation des nationaux à l'ensemble de la chaîne de valeurs du secteur géo-extractif, entraînant du coup un faible niveau de contenu local.**

La Vice-Présidente de la CEDEAO a rappelé que c'est pour relever ces défis et bâtir un cadre réglementaire propice au développement optimal des ressources géo-extractives que la Commission a créé le Forum des Mines et des hydrocarbures (ECOMOF). Selon elle, ECOMOF est conçue comme une plateforme de dialogue collaboratif et d'exposition du potentiel du secteur géo-extractif de la région. La CEDEAO œuvre également avec les Etats membres dans l'optique d'assurer l'autosuffisance énergétique indispensable au développement des industries géo-extractives.

L'ouverture du forum a été marquée par le discours solennel de Son Excellence Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE Le Ministre d'Etat a transmis les chaleureuses salutations du Président de la République du Bénin aux participants. Pour lui, le thème de ce forum est évocateur en ce qu'il invite les Etats à la coopération et à l'intégration, gage de la transformation de nos économies pour le bien-être des peuples. Puis il a souligné que le contexte de l'augmentation généralisée des coûts des matières premières et la nécessité de surmonter les obstacles technologiques constituent des sources de motivation pour conjuguer nos efforts. Le Ministre d'Etat a alors invité les Etats-membres de la CEDEAO à adopter des stratégies novatrices autour de quatre (04) piliers, à savoir :

- ✓ **Une réglementation pertinente et une bonne gouvernance.**
- ✓ **Un développement des infrastructures et de la logistique.**
- ✓ **Un développement des compétences.**
- ✓ **Et le renforcement de la responsabilité sociale et environnementale.**

Le Ministre d'Etat a insisté sur la nécessité de la coopération, de la mutualisation et de l'intégration qui apparaissent comme la seule issue pour surmonter les défis actuels des pays membres de la CEDEAO. Leurs avantages sont, entre autres :

- ✓ Le renforcement de la capacité de négociation des contrats miniers et pétroliers avantageux et équitables.
- ✓ Une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation des ressources géo-extractives grâce à des économies d'échelles.
- ✓ Un partage équitable des risques et des rentes.
- ✓ La promotion du développement régional.

Pour finir, le Ministre d'Etat a exhorté les participants à orienter leurs réflexions dans le sens de la coopération, de l'intégration et de la mutualisation pour que ce forum ne soit pas une rencontre de plus, avant de déclarer ouverts les travaux de la 4ème édition du Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO (ECOMOF).

La cérémonie d'ouverture du forum a été clôturée par une photo de famille des officiels, une coupure de ruban et la visite des stands.

IV- LES DIFFERENTES SESSIONS

Au total 10 sessions ont animé cette 4ème édition de ECOMOF 2024.

1- La session de haut niveau :



Thème :

Politique de mutualisation pour accroître la valeur ajoutée créée par l'exploitation des ressources géo-extractives

La session de haut niveau avait pour objectif de réunir les ministres présents au forum sur un même panel pour discuter des cadres institutionnels et légaux, des mécanismes de partenariat et des stratégies de collaboration à mettre en place entre les États membres de la CEDEAO pour favoriser la transformation locale, le développement des chaînes de valeur régionales et pour accroître la valeur ajoutée créée par les industries minières et pétrolières au sein de la CEDEAO.

Cette session a été modérée par Monsieur Abdellah MOUTTAQI, Expert en Développement Minier & Professeur Affilié, UM6P, Maroc, qui dans ses propos introductifs a rappelé l'importance du secteur géo-extractif pour le développement de nos économies ainsi que les défis auxquels ces secteurs sont confrontés, notamment sur le plan géopolitique, industriel et la transition énergétique.

Ce panel a connu la participation des speakers de haut niveau tels que :

- **Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI**, Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin.
- **Monsieur Adboulie JOBE**, Ministry of Petroleum and Energy, Gambia.
- **Monsieur Malam SAMBU**, Ministre des Ressources Naturelles de la Guinée Bissau.
- **Monsieur Napoleon Umaru KOROMA**, Ministre adjoint des mines et des ressources minérales de Sierra Leone.
- **Dr Omar Farouk IBRAHIM**, Secrétaire Général de APPO (AFRICAN PETROLEUM PRODUCERS ORGANISATION).
- **Monsieur Oumar SANOGO**, Conseiller Technique du Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique à l'UEMOA.
- **Monsieur Bayaornibè DABIRE**, Directeur de l'Energie et Mines à la Commission de la CEDEAO.

Dans son intervention, **Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI** a déploré l'absence de mutualisation des actions entre les Etats membres pour améliorer le niveau de développement des populations. Il a déploré le cas du Nigéria, qui malgré son potentiel prouvé en gaz naturel et en ressources pétrolières peine à satisfaire les besoins des populations en électricité et en produits raffinés. Cette situation se justifie par l'insuffisance ou la faible performance des raffineries existantes. Il rappelle que certains pays de la CEDEAO continuent de souffrir de la disponibilité de gaz naturel malgré la mise en place du projet Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest.

Il a souligné la nécessité de trouver autres sources de financement du secteur, au regard du désengagement des partenaires internationaux dans l'industrie pétrolière en raison du changement climatique. Il a salué l'initiative de l'Organisation des Producteurs du Pétrole Africain (APPO) pour la création d'une Banque Africaine de l'Energie pour le financement des projets structurants dans le domaine de l'énergie.

Monsieur Adboulie JOBE, Ministre du Pétrole et de l'énergie de Gambie, considère que ce forum est instructif car il suscite plusieurs réflexions dans ces deux secteurs clés pour le développement des pays. Il souligne la nécessité de cadres législatifs et réglementaires harmonisés ainsi que des décisions complémentaires au niveau régional. Il estime que le plus important est la manière de traduire les dispositions juridiques en actions concrètes au niveau des Etats afin d'assurer le bien-être de nos populations qui évoluent et posent des problèmes.

Monsieur Malam SAMBU, Ministre des Ressources Naturelles de la Guinée Bissau, a rappelé que son pays est un petit pays qui dispose des potentialités pétrolières et minières non encore valorisées. Il a aussi déploré l'insertion dans les contrats miniers de dispositions qui font référence à des lois, normes ou règlements des pays asiatiques et autres, en lieu et place de lois et de règlements liés à notre contexte.

Monsieur Napoleon Umaru KOROMA, Ministre adjoint des Mines et des ressources minérales de Sierra Leone, a déploré la situation de plusieurs pays africains confrontés à des problèmes de développement malgré l'exploitation de leur énorme potentiel géo-extractif. Il précise que son pays ne possède aucune industrie minière pour la valorisation de la chaîne de valeur.

Dr Omar Farouk IBRAHIM, Secrétaire Général de l'APPO (Association des Pays Producteurs de Pétrole), considère qu'il y a trois problématiques majeures, à savoir : la compétence dans les négociations, le changement de paradigmes et la mutualisation des efforts. Evoquant sa participation à un forum européen à Vienne, il a souligné que l'un des défis à relever en Afrique est la formation ou le renforcement des cadres. Il l'a illustré en rappelant que le Ministre australien des Mines lui avait dit à Vienne que le développement de son pays n'était tributaire que de la qualité des cadres australien mais pas des ressources géo-extractives. Il a par ailleurs souligné les difficultés liées à l'abandon de l'exploitation des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables dont la technologie n'est pas encore entièrement développée. Selon lui cette politique a pour conséquence le désinvestissement dans l'exploitation des combustibles fossiles. Pour lui, les Africains ont tendance à opter pour le suivisme en matière de développement au détriment des besoins réels de leurs pays dans lesquels six cents millions (600 000 000) de personnes n'ont pas encore accès à l'énergie.

Monsieur Oumar SANOGO, Conseiller Technique du Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique a noté les difficultés liées au déficit d'information sur les ressources-extractives et l'insuffisance de renforcement des capacités des structures fournissant les informations minières. Pour contribuer à pallier ces insuffisances, il rappelle que l'UEMOA avait labelisé deux centres de formation spécialisée en Afrique de l'Ouest à savoir l'Ecole des Mines de Niamey et l'institut 2iE à Ouagadougou.

Monsieur Bayaornibè DABIRE, Directeur de l'Energie et Mines à la Commission de la CEDEAO, a rappelé les actions déjà menées par la CEDEAO, à savoir la mise en place du cadre législatif et réglementaire harmonisé et l'institution du Forum sur les Mines et les Hydrocarbures.

1- B- les recommandations

Au titre des recommandations du panel de haut niveau, il faut retenir :

- La nécessité d'afficher une volonté de coopération sincère entre les Etats-membre et de mutualiser les efforts à travers le développement de la technologie, et d'infrastructures, de laboratoires et de centres de formation, pour permettre aux pays-membres de bénéficier des ressources géo-extractives ;
La nécessité de travailler à améliorer la connaissance des minéraux stratégiques et de disposer de compétences avérées à travers des formations spécifiques des acteurs du secteur géo-extractif ;
- La nécessité d'avoir une meilleure connaissance des potentialités géo-extractives et d'en assurer une meilleure mise en exploitation ;
- La commission de la CEDEAO a été invitée à définir des stratégies dans les domaines de la formation, de la technologie et du financement et à élaborer une feuille de route pour assurer la mutualisation ;
- Chaque Etat devra faire l'effort de respecter le cadre législatif et réglementaire en place ;
- Les Etats doivent mettre en place des mesures incitatives à l'instar de celles qui ont été accordées à la société DANGOTE au Nigéria pour accompagner la construction et l'exploitation d'une raffinerie de pétrole de grande capacité ;
- Les Etats doivent définir une bonne politique de gestion de leurs ressources non renouvelables ;
- Les Etats sont invités à mettre en place des stratégies garantissant la transparence dans la gestion de ces ressources, avec la prise en compte du contenu local, à encourager l'investissement des nationaux et à s'assurer que les mesures prises impactent effectivement la situation des communautés à la base ;
- Les pays doivent tirer profit de l'expérience de pays comme le Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire pour la valorisation des ressources géo-extractives ;
- La coopération, entre les pays membres, aussi bien dans les aspects techniques que financiers, est une nécessité car aucun pays ne peut développer seul ses ressources géo-extractives

2- Session 1



THEME :

Développement des technologies et des infrastructures pour une meilleure connaissance et la mise en valeur des ressources géo-extractives de l'Afrique de l'ouest

L'un des défis à relever par les États membres de la CEDEAO est la meilleure connaissance du potentiel en matière de ressources géo-extractives et la transformation sur la place de ces ressources afin d'accroître leur contribution au développement économique et social au profit des populations.

Pour y parvenir, il convient d'encourager les efforts en cours dans plusieurs pays pour améliorer la connaissance des potentiels miniers. Un accent particulier devra être mis sur les stratégies de mutualisation, de développement des infrastructures ; la promotion des technologies innovantes et l'apport des institutions financières au développement du secteur.

Cette session fut modérée par **Monsieur Emile Bangraogo KABORE**, ancien Chef de la Division Mines et Hydrocarbures à la Commission de l'UEMOA.

Pour ce thème, les speakers étaient :

- **Dr Jean-Baptiste Mawulé DASSEKPO**, Professeur associé, à l'Institut des Technologies de l'Information de Shenzhen, Chine qui a traité de l'impact des nouvelles technologies pour une meilleure connaissance des ressources minérales ;
- **Monsieur Daniel Kouakou N'DA**, Directeur de la Cartographie et de la Prospection Géologique de Côte d'Ivoire dont l'intervention a concerné deux points : l'investissement dans la technologie pour améliorer les connaissances du potentiel géologique minier ou pétrolier et le développement de la mutualisation ;
- **Monsieur Raymond SAGNA**, Directeur de l'exploration et de la Géologie Appliquée au Service Géologique National du Sénégal (SGNS). Son intervention a porté sur les investissements des Etats en matière d'acquisition de la technologie pour améliorer le niveau de connaissance du potentiel en ressources minières et pétrolières (cas du Sénégal).
- **Monsieur FODE YAO**, Chef du département juridique du Sénégal et **Monsieur Hassan Fika MADU**, géologue au Ministère des ressources pétrolières du Nigeria, qui ont partagé l'expérience de leurs pays en matière de politique géo-extractive.
- **Monsieur Jason ROBINSON**, Directeur au Département Afrique et Moyen-Orient de TGS dont la communication a porté sur la mise en place de centres régionaux de calcul, de conservation et de promotion des données pétrolières.
- **Enfin, Madame ABIOLA BAWUAH**, Directrice Afrique du Groupe UBA a parlé des opportunités qu'offre la banque UBA implantée dans l'espace ouest africain dans le développement des ressources géo-extractives.

Dr Jean-Baptiste Mawulé DASSEKPO, en soulignant le dynamisme du secteur géo-extractif a invité au renforcement des capacités techniques des cadres sur les nouvelles technologies d'exploration des mines et hydrocarbures et à une coopération entre les pays de la sous-région pour la réalisation de certains tests, essais et analyses. Il propose la méthode de l'arbre direct pour l'automatisation des essais en temps réel afin d'accroître la rapidité dans l'obtention des résultats des tests.

Monsieur Daniel Kouakou N'DA, estime que chaque Etat membre de la CEDEAO devrait recourir aux nouvelles technologies pour améliorer ses connaissances sur son potentiel. Il souligne qu'en plus de la méthode de l'arbre direct, d'autres méthodes telles que la géophysique aéroportée et la radiométrie permettent d'avoir des précisions sur les zones qui feront l'objet de recherches minières. Complétement, l'intelligence artificielle peut permettre d'améliorer les connaissances minières.

Monsieur Raymond SAGNA et Monsieur FODE YAO ont partagé l'expérience de leur pays en matière de politique géo-extractive. Mr FODE YAO signale que la politique du Sénégal en matière de développement géo extractif vise l'adoption des technologies nouvelles et la mise en place des bases de données géologiques modernes. Le Sénégal a réalisé des réformes au plan juridique, adopté un nouveau Code pétrolier et du Contrat de Partage de Production (CPP), de manière à faciliter l'investissement, la formation des cadres techniques pour la recherche, les transferts de compétence technologiques, la mise en place du cadastre pétrolier.

Mr Raymond SAGNA, classe les investissements dans le secteur en deux grand groupes :

Les investissements réalisés dans le cadre d'un financement extérieur : c'est le cas du Programme

- ✓ **d'appui au secteur minier (PASMI) financé par le 9ème FED de l'Union européenne, et dont le coût est de dix million (10 000 000) d'euros sur cinq (5) ans.**

Les investissements réalisés dans le cadre du budget consolidés d'investissement (BCI). Le coût de ces

- ✓ **investissements moyens annuels est d'environ quatre cent million F CFA.**

Ces investissements ont permis au Sénégal de réaliser :

✓ **Le Programme d'appui au secteur minier (PASMI) comportant sont :**

- Géophysique aéroportée ;
- Cartographie du bassin sédimentaire ;
- Cartographie géologique du Sénégal ;
- Centre de documentation et du cadastre minier ;

Ces investissements ont permis au Sénégal de réaliser :

✓ **Les projets financés dans le cadre du BCI dont :**

- Cartographie au 1/50000 sur Mako ;
- Recherche de matériaux de construction dans les régions de Dakar, Thiès et Louga ;
- Valorisation des rejets d'exploitation ;
- Encadrement de l'exploitation artisanale ;
- Inventaire et valorisation des géo sites.

M. Raymond SAGNA, souligne que le Sénégal, a introduit dans son Code des facilités fiscales pour encourager les investisseurs à transformer sur place leurs matières premières. Dans le domaine de l'exploitation du phosphate et des minéraux lourds comme le zircon, le taux de la redevance minière tient compte de la substance et du niveau de transformation (5% sur les Phosphates, 1,5% sur l'Acide phosphorique). Cette stratégie vise aussi la création des d'emplois.

Pour **M. Raymond SAGNA**, la mutualisation consiste à mettre en place des industries transfrontalières pour exploiter les ressources minérales similaires ou complémentaires des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Pour **Monsieur Jason ROBINSON**, la géologie traversant les frontières nationales, il faut une collaboration franche pour réussir des projets d'intérêt commun en matière d'études géophysiques (réalisation des études, traitement et interprétation des données) à coût raisonnable. Il fait remarquer que si les pays acceptent de collaborer, le coût de ces opérations serait plus bas pour chacun et les informations seront continuées et utiles.

M. ROBINSON dans sa communication fait état de l'impact lié à la différence des régimes juridiques et des coûts très élevés des nouvelles technologies sur les recherches pétrolières.

Madame ABIOLA BAWUAH, rappelle que UBA est présent dans 20 pays en Afrique depuis 75 ans et qu'elle investit dans le gaz, l'or et le pétrole. La Banque, dans le secteur géo-extractif, offre les prestations suivantes : le financement, l'Appui conseil et l'Appui à la gestion des risques. UBA ne fait pas de spéculation. Avant tout accompagnement, elle s'assure d'abord que les structures du demandeur de prêt connaissent bien le domaine dans lequel elles veulent s'engager (recherche géo-extractive ou exploitation). Pour minimiser les risques la banque se fait accompagner par des entreprises d'assurance fiables.

2 - B les recommandations

A la suite des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

✓ A l'endroit de la CEDEAO :

- Pour les gisements transfrontaliers, il est important que la CEDEAO mette en place non seulement des projets d'études régionales mais aussi favorise des visites de terrain pour accélérer la connaissance métallo génique.
- Il est important que les institutions en charge des services géologiques s'entendent pour mener des projets de corrélation géologique sous régionale transfrontaliers communs. Cela permet les échanges en matière de données géo scientifiques et le partage d'expériences.
- Faire l'inventaire des grandes écoles de formation géologique ou minière des pays membres.

✓ A l'endroit des Etats membres

- Mettre en place des centres régionaux de formation des cadres et de traitement des données, ce qui facilitera le transport des données, leurs conservations et le développement d'expertise locale et régionale.
- Connaitre le potentiel du sous-sol pour chaque pays et veiller à son exploitation dans de meilleure condition.
- Mutualiser les programmes des travaux d'exploration transfrontière.
- Favoriser des assises des géologues des pays frontaliers pour discuter des données géologiques et minières des zones frontalières.
- Mettre en place un plan de formation continue des cadres techniques.

3- Session 2

Le cas des Minéraux du Développement comme porte d'entrée pour le développement d'autres secteurs économiques ou de nouveaux secteurs : à travers la formation, la transformation et à la valeur ajoutée comme voulu par la VMA



THEME :

Politiques de contenu local et création de valeur ajoutée dans le secteur géo-extractif

Les politiques de contenu local doivent favoriser profondément le développement d'autres secteurs économiques en exploitant les compétences, les capacités et les infrastructures obtenues grâce la chaîne de valeur de l'industrie extractive. Elles doivent aussi encourager le traitement sur place des produits bruts de l'exploitation minière ce qui apportera de la valeur ajoutée à l'économie locale.

Cette session a permis d'analyser les liens et les externalités des politiques de contenu local dans le secteur géo-extractif. Pour enrichir cette session des échanges ont concerné les types de politiques de contenu local à privilégier dans l'espace ; et les types de politiques favorisant la création de valeur ajoutée. La session a été modérée par **Monsieur Ibrahim WANE**, Secrétaire Exécutif du Contenu local dans le secteur minier au Sénégal, et animée par les speakers suivants :

- **Mme Christine LOGBO**, Directrice du Groupement Professionnel des Mines de la Côte d'Ivoire.
- **Monsieur Sulemanu KONEY** du Ghana, Directeur Exécutif de la Chambre des Mines à la CEDEAO, Directeur Exécutif de EFEDCOM.
- **Monsieur Mor Ndiaye MBAYE**, Secrétaire Technique du Comité National de Suivi du Contenu Local au Sénégal.
- **Monsieur Adama SORO** du Burkina Faso, Président de la Fédération des Chambres des Mines de la CEDEAO.
- **Monsieur Lancina PAKOUM**, du PNUD, Spécialiste du Programme ACP-UE pour le développement minier.
- **Dr Inès FEVILIYE**, Consultante CNUCEDD, de l'Université Marien Ngouabi, du Congo-Brazzaville.
- **Monsieur Valentin TOGBE**, Directeur Général de la SCB Lafarge, Bénin.

Mme Christine LOGBO, note que la Côte d'Ivoire est de nos jours un pays attractif en matière d'exploitation minière et dispose d'une plate-forme numérique où les sociétés minières présentent des plans de formation qui attirent les institutions financières désireuses d'accompagner les PME. Tous les projets miniers valorisent la main d'œuvre locale. Les entreprises et instituts locaux forment la main d'œuvre technique directement liée à la maintenance et à la fourniture des biens et services puisque les Conventions signées par les sociétés minières avec l'Etat en font une obligation. Le Code minier alloue un montant forfaitaire par projet d'exploitation au renforcement des capacités des agents de l'administration et aux Ivoiriens qui sont dans les métiers des mines. Tous les projets miniers dirigés par les nationaux, valorisent la main d'œuvre locale.

Pour **Monsieur Sulemanu KONEY**, la question de la valeur ajoutée créée par les activités minières est très importante et la CEDEAO doit l'exploiter pour transformer nos économies. Les biens et services doivent répondre aux normes internationales et leurs prix compétitifs sur le marché. La fourniture locale des biens et services sera encadré par signature de protocoles d'accord.

Selon **Monsieur Ndiaye MBAYE**, le contenu local dans les hydrocarbures et les mines au Sénégal porte essentiellement sur deux types de retombées : les retombées directes constituées par les revenus que l'Etat tire des opérations d'exploitation et du partage des bénéfices, et les retombées issues du remboursement des investissements. L'argent investi par les compagnies étrangères doit profiter au pays par la fourniture des biens et services locaux. Au Sénégal, certaines activités sont réservées exclusivement aux entreprises locales, et à compétence égales, l'obligation est faite aux compagnies de donner la priorité du recrutement aux nationaux. S'il n'y a pas de national compétent, un plan doit être établi pour la formation et le remplacement progressif de l'expatrié. Dans la mise en œuvre du contenu local, des difficultés sont apparues, liées à la non acceptation des produits locaux par certaines sociétés d'exploitation, aux difficultés de financement, ou d'accompagnement des entreprises ainsi qu'à la capacité des entreprises locales à respecter certaines exigences (délais, qualités, ...) des industries minières et pétrolières.

Monsieur Adama SORO estime que la dimension régionale doit être prise en compte dans toutes les décisions, notamment sur la thématique du contenu local. Selon lui, on peut observer trois (03) dimensions au niveau du contenu local : la dimension investissement, la dimension régionale et la dimension des ressources humaines. L'exemple de DANGOTE au Nigéria qui est un modèle dans la transformation des entreprises locales. Au Burkina Faso, la Chambre des mines du Burkina Faso a contribué au succès de la mise en œuvre de la loi sur le contenu local par la concertation.

Monsieur Lancina PAKOUM, après avoir expliqué ce qu'étaient les minéraux du développement, a souligné leur place dans l'économie et leur contribution au développement local.

Les « Minéraux du Développement » sont des minéraux et des matériaux extraits, traités, transformés et utilisés sur le marché national dans des secteurs tels que la construction, l'industrie, les infrastructures et l'agriculture.

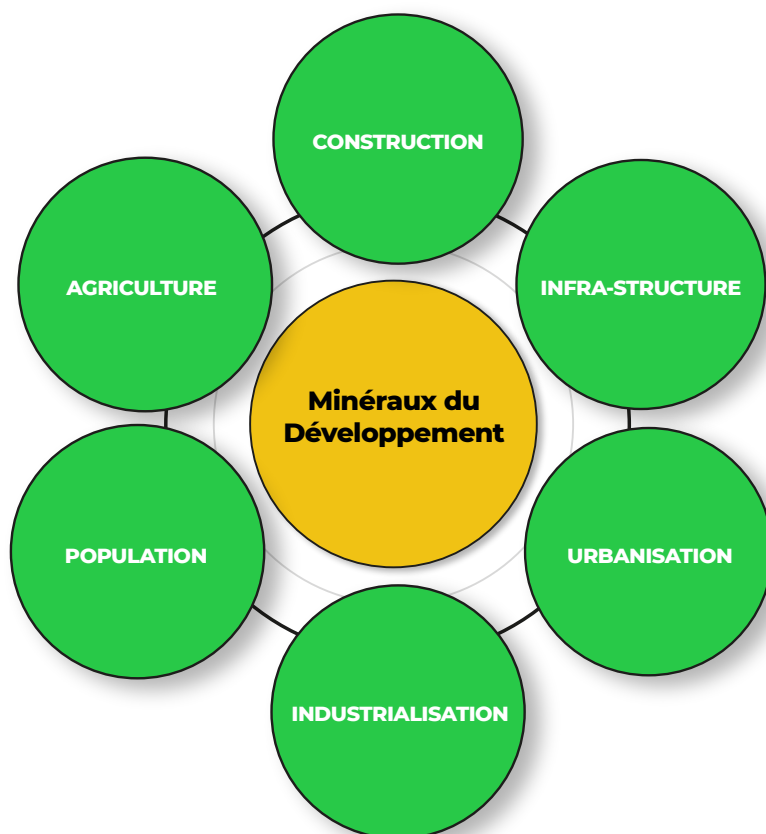
- Minéraux industriels : calcaire, gypse, sel, phosphate, sable, kaolin, cobalt, cassitérite, graphite.
- Matériaux de construction : argile, sable et gravier.
- Les pierres de taille : marbre et granite.
- Pierres semi-précieuses : grenat et tourmaline.

Quelques produits obtenus à partir de ces minéraux :

- Calcaire : La chaux, la peinture, la construction en matériaux bas carbone, le développement d'infrastructures climat-résilientes (LC3).
- Argile : Fabrication des tuiles pour le revêtement des toits, recyclage des huiles de moteur et protection de l'environnement avec l'argile activée.
- Kaolin+ Argile : la céramique.
- Sable blanc : la verrerie et la vaisselle de table.

Les Phosphates et le Calcaire :

la production des agro minéraux, développement agricole durable



Pour le **Dr Inès FEVILIYE**, certains aspects du contenu local sont à observer :

- La connaissance du potentiel en ressources naturelles.
- L'exploitation des ressources naturelles par les pays eux-mêmes.
- L'utilisation de la main d'œuvre locale formée à la base.
- L'utilisation des biens et services locaux.
- La contribution au développement des infrastructures communautaires, ce qui relève parfois de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- La transformation des ressources naturelles sur place pour la consommation locale et la couverture des besoins locaux.

Monsieur Valentin TOGBE, explique que la SCB LAFARGE a mis en place un cadre formel d'échanges avec les autorités locales pour la mise en œuvre des aspects du contenu local. Ainsi, les activités réalisées par sa société concernent :

- La réalisation d'infrastructures sanitaires (incinérateur de grande capacité à l'hôpital de Pobè, salle de vaccination des femmes et des nouveau-nés), éducatives (CEG et écoles primaires publiques à Onigbolo et Issaba).
- Le développement, d'une filière de collecte et de transport des déchets de type biomasse.
- Le développement de la formation des sous-traitants locaux.
- La transformation locale du ciment induit par l'activité de production de ciment de la société.
- la formation des cadres de l'Administration.
- Le recrutement des jeunes techniciens en mécanique.
- Des opportunités de stage aux étudiants et aux professionnels de métier sont offertes.

Les Recommandations

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Supprimer les barrières dans notre espace communautaire afin d'éviter les tracasseries frontalières.
- Mobiliser les expertises nationales avant la mise en place du cadre légal et réglementaire.
- Disposer d'une politique de mutualisation sous régionale.
- Mettre en place des mécanismes afin d'éviter les tracasseries et les frustrations des transporteurs.
- Faire une revue sur l'application des textes déjà pris par la CEDEAO.

✓ A l'endroit des Etats

- Mettre en place les accompagnements technique et financier des entreprises locales et alléger les garanties demandées par les institutions financières.
- Mettre en place un fonds d'appui au développement du contenu local avec l'accompagnement des sociétés minières et d'hydrocarbures.

✓ A l'endroit des entreprises

- Mettre en place des plans de formations qualifiées aux standards internationaux au profit des PME prestataires des sociétés minières.
- Etablir des stratégies visant l'amélioration du dialogue avec les partenaires.
- Rendre plus compétitives les entreprises locales de fourniture des biens et services.

✓ A l'endroit des institutions financières

- Développer des produits pour accompagner les entreprises locales.
- Inciter à des accords tripartites entre les PME, les banques et les opérateurs miniers ou pétroliers.

4- Session 3



THEME :

Facilitation de l'approvisionnement en produits pétroliers dans l'espace CEDEAO

La modération de cette session a été assurée par **Monsieur Bayaornibè DABIRE**, Directeur du Département de l'Énergie à la Commission de la CEDEAO. Il a invité les panelistes à se prononcer sur :

- La sécurisation en matière d'approvisionnement dans l'espace communautaire en produits pétroliers.
- Des propositions dans le but de promouvoir la coopération entre États dans toute la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers.
- La construction d'infrastructures de stockage, le transport et la distribution des produits pétroliers.

Les panélistes ont été :

- **Monsieur Jinsong JIN**, de Chine, Directeur Général de West African Oil Pipeline Company S.A., WAPCO.
- **Madame Chafari Kanya HANAWA**, du Nigéria, Directrice Générale de l'Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (WEST AFRICAN GAS PIPELINE AUTHORITY).
- **Monsieur Justin AZODOGBEHOU**, du Bénin, Vice-Président du Groupement des Professionnels de l'Industrie Pétrolière (GPP).
- **Monsieur Daouda N'DIAYE**, Directeur Général de la Société de Stockage des Hydrocarbures du Sénégal, (SENSOCK).
- **Monsieur Sosthène Mesmin HOUNSOU**, Directeur Général de la société Dépôts Pétroliers du Bénin.
- **Monsieur Achille ADJENIYA**, du Bénin, Directeur Général des Hydrocarbures et autres Ressources Énergétiques.

Monsieur Jinsong JIN, a donné des informations sur le projet de Pipeline d'exportation du Pétrole brut Niger-Bénin, qui comporte des activités terrestres et maritimes.

Le point de départ de la première station de pompage est situé à Diffa au Niger et se termine en un système d'amarrage à point unique en mer au Bénin, à Sèmè-Krakè. La partie terrestre de la section béninoise du pipeline est située près du port de Sèmè. Les installations principales comprennent trois

réservoirs de stockage de pétrole brut, deux réservoirs d'eau de 2000 m³ chacune de lutte contre l'incendie et de six bâtiments de travail et d'habitation. La construction de ces infrastructures est onéreuse et nécessite des technologies de qualité qui sont dynamiques en termes d'entretien, de sécurité et de normes environnementales. Le pipeline export Niger-Bénin a été réalisé grâce à la collaboration et à la volonté politique des deux Etats à travers des accords qui ont permis de promouvoir le contenu local.

Madame Chafari Kanya HANAWA, faisant l'historique de la création de l'Autorité du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (AGAO), a souligné son rôle dans l'approvisionnement en gaz naturel. Elle a rappelé que l'AGAO, basée à Abuja, assure les fonctions de représentation, de facilitation et de régulation du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest dont le rôle est de transporter le gaz naturel produit au Nigéria, vers le Bénin, le Togo et le Ghana essentiellement pour la production d'énergie électrique et les besoins industriels. Le projet de gazoduc a été institué par le traité du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest signé en 2003 par les Etats parties que sont le Bénin, le Togo, le Nigéria et le Ghana et constitue l'une des matérialisations les plus abouties du processus d'intégration régionale de la CEDEAO. Pour atteindre son objectif, le projet a créé la Société du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, qui est chargée de la construction, de la gestion, de l'exploitation technique et commerciale.

Monsieur Justin AZODOGBEHOU, informe que la qualité des produits pétroliers est réglementée au Bénin par le Ministère en charge des hydrocarbures et le Ministère du commerce. Cette qualité, régie par de nouvelles spécifications, est contrôlée par des laboratoires privés avant dépotage. Ces nouvelles spécifications sont l'une des directives de la CEDEAO. Mais seuls le Bénin et le Ghana les respectent. A propos du transport, il a souligné la faible capacité des quais pour accueillir les gros navires pétroliers. Il souhaite le dragage des quais pour favoriser l'accostage des grands navires. Par ailleurs, il a indiqué que le Bénin a opté désormais pour un approvisionnement centralisé qui permet de maîtriser la qualité et de faire des économies d'échelle.

Monsieur Daouda N'DIAYE, estime que les difficultés du Sénégal pour les questions d'approvisionnement sont liées :

- ✓ Aux délais de chargement : très long.
- ✓ A l'insuffisance du bac de stockage.
- ✓ A l'insuffisance de longueur et de profondeur des quais d'accostage des navires pétroliers.
- ✓ Au mode de transport des produits pétroliers.
- ✓ Au niveau de sécurité des dépôts.

Ainsi pour pallier ces difficultés, les dispositions suivantes ont été prises par le gouvernement du Sénégal :

- ✓ L'augmentation des capacités de stockage.
- ✓ la multiplication des quais, les dragages des quais existants, la construction des sea-lines pour favoriser le déchargement des grands navires.
- ✓ La certification des infrastructures aux normes ISO.
- ✓ La promotion du transport des produits pétroliers par pipeline et par le train.

Monsieur Sosthène Mesmin HOUNSOU, abordant les questions liées au transport et à la qualité des produits pétroliers, est revenu sur l'insuffisance de capacité de stockage, notamment pour les produits en transit. Il a indiqué que pour résoudre ce problème, l'Etat béninois a opté pour la ségrégation des bacs. Néanmoins, la difficulté persiste, liée aux capacités de stockage disponibles.

Monsieur Achille ADJENIYA, rappelle que malgré l'existence d'un cadre institutionnel et réglementaire notamment l'adoption de nouvelles spécifications sur les produits pétroliers, beaucoup reste à faire notamment en ce qui concerne les capacités de stockage qui sont limitée, la construction d'infrastructures de transport et de laboratoire d'analyse de produits pétroliers.

Il note que des projets existent mais manquent de financement.

Les Recommandations

✓ A l'endroit des Etats :

- Accroître la coopération entre les entreprises nationales opérant dans l'industrie pétrolière et gazière.
- Travailler pour une coopération en matière de technologie et de partage d'expérience.
- Promouvoir la protection de l'environnement.
- Développer le partenariat Public Privé pour permettre aux opérateurs d'investir pour et renforcer la chaîne d'approvisionnement.
- Procéder à l'étude de faisabilité des projets de l'aval pétrolier en instance dans les Etats membres.
- Construire de nouvelles infrastructures pour répondre aux besoins de stockage en transit d'autres pays et constituer des stocks de sécurité.
- Associer les institutions financières à la réalisation des projets.

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Mettre en place un cadre juridique incitant à l'investissement pour la réalisation de grands projets pour les Etats.
- S'assurer de la mise en application des spécifications techniques définies pour les produits pétroliers dans les pays de la CEDEAO.
- Mettre en application les directives de la CEDEAO en matière de spécifications des produits par les autres Etats.

5- SESSION 4



THEME :
Mines, agriculture et adaptation climatique

Cette session a été consacrée à l'analyse des externalités positives réciproques entre le développement minier et l'agriculture dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques.

La modération du panel a été assurée par **Maxime DOSSA**, Expert Financier, Finance Durable, France. Les intervenants au panel ont été :

- **Monsieur Lassina PAKOUM**, Spécialiste Programme ACP-UE pour le développement minier, PNUD.
- **Monsieur Sylvain SOME**, ancien Directeur Général des Mines et de la Géologie, Burkina Faso.
- **Monsieur Luc GNACADJA**, Ancien Ministre de l'Environnement du Bénin, ancien Sous-Secrétaire des Nations Unies.
- **Monsieur Pierre BOUHOURS**, Entrepreneur Agricole, Spécialiste en fertilisation des terres, France.

Pour **Monsieur Lassina PAKOUM**, le recours aux matériaux alternatifs dans la construction d'infrastructure s'avère indispensable afin de limiter la pression sur les agro-minéraux qui, en plus d'être non renouvelables, restent les seules alternatives viables de restauration des terres.

Monsieur Sylvain SOME pense que le thème « Mines, Agriculture et adaptation climatique » répond à la fois à un besoin scientifique et pratique pour les populations de l'espace CEDEAO, il convient pour les Etats de l'espace communautaire, d'entrevoir et de concevoir des mécanismes qui assurent la durabilité de la mise en valeur de nos ressources minières. Ces mécanismes doivent intégrer le financement des ressources renouvelables en l'occurrence l'agriculture par les bénéfices tirés de la valorisation des ressources minières. Les agro-minéraux, minéraux non renouvelables, catalysent le dynamisme de l'agriculture moderne en raison de leur emploi comme substance directe ou sous forme d'engrais de synthèse. Un mécanisme de collaboration entre les agriculteurs et les promoteurs des carrières de calcaire et d'argile est à envisager pour valoriser les déchets de ces carrières au profit de l'agriculture. Monsieur Sylvain SOME considère que des efforts sont faits au niveau des Etats pour assurer l'ouverture des centres de capacitation. Mais ceux-ci ne disposent pas, dans leur grande majorité, des équipements et de la technologie nécessaires pour assurer les formations à la mesure des défis du terrain. Les problématiques de l'acidification des sols ou de leur lessivage correspondent aux conditions naturelles liées aux pluies et à la nature des substratums rocheux.

Selon **Monsieur Luc GNACADJA**, plus de 90 % de l'agriculture en Afrique est perçue comme une agriculture de subsistance. Les terres agricoles sont en voie de dégradation à cause de l'érosion induite par des eaux acides des pluies. L'acidité, phénomène pourtant naturel est reconnue comme la principale cause de dégradation des terres en Afrique. Elle entraîne des pertes de production estimées entre 20 et 30 tonnes par an et par km² en Afrique selon les régions.

Nos pays ne doivent pas prioriser les moyens de lutte contre les émissions des gaz à effets de serre, mais plutôt s'orienter vers la résilience de son agriculture. Ils pourront tirer profit de l'immensité des terres forestières pour se positionner comme acteur de premier plan de réservoir de carbone. Ainsi pour la valorisation de nos sols pour le développement de l'agriculture, l'Afrique doit :

Revoir ses techniques de cultures : Les modes de culture utilisés épuisent les sols et favorisent les

✓ **plantes concurrentes et les bio-agresseurs Il faut plutôt pratiquer l'agriculture organique en apportant des éléments minéraux (calcaire, phosphate, argile).**

✓ **Utiliser dans l'agriculture plutôt les déchets (résidus) des produits miniers riches en éléments minéraux en lieu et place des engrais chimiques.**

Pour Monsieur Pierre BOUHOURS, la question de la fertilisation des sols est très importante et préoccupante au 21^{ème} siècle. Le recours aux experts s'avère indispensable pour l'atteinte des objectifs visés. Car, il y a une nuance entre l'agriculture et le jardinage et les études de sol préalables sont nécessaires afin d'appréhender les apports en éléments organiques ou les amendements nécessaires au bon rendement des cultures. Pour la restauration des terres dégradées, la place du complexe argilo-humique qui est une association de colloïdes de matière organique et de matière inorganique chargés négativement a été reconnu comme prépondérant avant tout recours à d'autres formes de fertilisant.

L'agriculture peut avoir un rôle d'atténuation des effets de changements climatiques du moment où les grandes zones de culture peuvent stocker de grandes quantités de gaz carbonique grâce à des techniques de conservation des sols (rotation des cultures, semis par piquetage sans labour, couverture permanente du sol).

Les Recommandations

✓ A l'endroit de la CEDEAO :

- Assurer le lead de la création des centres d'excellence technologiques et de renforcement du capital humain dans la recherche agricole.
- Assurer la création de la valeur ajoutée sur les matières premières de l'espace communautaire.
- Prévoir pour les éditions à venir de ECOMOF, des thèmes liés aux matériaux alternatifs et aux ressources naturelles non renouvelables.

✓ A l'endroit des Etats

- Le financement de l'agriculture ou toute autre initiative de résilience face aux changements climatiques.

✓ A l'endroit des agriculteurs

- Les agriculteurs doivent avant tout faire l'étude des sols afin d'identifier les éléments à leur apporter.

6- A SESSION 5A



THEME :

Bonne gouvernance, considérations environnementales, sociales et genre dans les industries géo-extractives

Cette session a procédé à l'examen des stratégies en vue de solutions novatrices pour renforcer la bonne gouvernance, promouvoir le respect et la protection de l'environnement, tout en intégrant une perspective de genre dans les industries géo-extractives. L'identification des moyens concrets pour concilier les intérêts économiques avec la nécessité de préserver les ressources naturelles, de promouvoir l'inclusion sociale et de garantir l'égalité des genres au sein de ces industries, en mettant l'accent sur la transparence, l'équité et la durabilité ont alimenté la réflexion, La modération a été assurée par le **Professeur Nelly Carine KELOME**, Expert en Géosciences et Environnement, Vice-Recteur chargée de la coopération internationale à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Les panélistes étaient :

- **Prof. Kathryn STURMAN**, Directrice, chargée de recherche à l'Institut des minéraux renouvelables, de l'Université de Queensland, en Australie;
- **Madame Fouréra SOTTY MAIGA**, Coordinatrice de Women In Mining Of West Africa (WIMOWA);
- **Dr Charles MVONGO**, Expert en Gouvernance minière, Cameroun ;
- **Mr. Jacinto TAMBA**, Conseiller Technique du Ministre des Mines, Guinée Bissau ;
- **Mr. Alpha Yaya OUATTARA**, Directeur de l'exploration et de la production des Hydrocarbures, Côte d'Ivoire.
- **Monsieur PEMA François Corneille**, Directeur Général de l'Agence Béninoise pour l'Environnement, Bénin.
- **Mme Suzanne AMELINA**, Conseillère technique aux Hydrocarbures du Ministère de l'Energie, de l'eau et des Mines, Bénin.

Intervenant par visio-conférence, **Prof. Kathryn STURMAN**, soutient la nécessité de à travailler pour la pérennisation des ressources minérales. Les activités extractives génèrent des impacts négatifs sur l'environnement tel la pollution des eaux, de l'air, la dégradation des terres, et le changement climatique. Pour réussir la transition énergétique vers une énergie fossile il faudra travailler à mutualiser nos efforts. Elle souligne par-ailleurs, l'implication remarquable des femmes et des enfants dans les activités extractives à petite échelle.

Pour **Madame Fouréra SOTTY MAIGA**, il est très important pour chaque pays de maîtriser ses réserves disponibles, d'insister, dans les contrats octroyés aux différentes compagnies minières, sur le respect de la politique du contenu local. Il leur faut également promouvoir, à travers les retombées économiques du secteur minier des activités telles que l'agriculture et veiller au respect des textes du secteur.

Le secteur géo-extractif, est un environnement hostile et culturellement défavorable pour les femmes. Pour faire une place aux femmes dans le secteur, il faut mettre l'accent sur la formation spécialisée et un travail de coaching. C'est le rôle de Women in Mining of West Africa.

Dr Charles MVONGO explique que la bonne gouvernance est un mode de gestion responsable et idéal des ressources et des politiques d'un pays dans le respect de l'Etat de droit et des institutions. La transparence est le premier critère de détermination de la bonne gouvernance. Les industries extractives sont confrontées aux défis de la mise en place du critère de la transparence qui demeure une exigence parce qu'elles ont du mal à partager avec l'Etat les données à savoir la nature et la morphologie du gisement, la quantité exacte. L'Etat doit mettre en place des stratégies pour connaître ou maîtriser les ressources dont il dispose. **Dr Charles MVONGO**, les industries doivent veiller au respect du quota genre en dehors de la formation. Pour finir, il a énuméré quatre (04) concepts (Confiance, Contrôle, Compétence et Coopération) sur lesquels l'Etat devrait se baser pour une exploration durable et respectueuse des lois et textes du pays.

Mr. Jacinto TAMBA, rappelle l'importance de la bonne gouvernance comme le pilier de développement de tout pays. Les ressources géo extractives appartiennent à l'Etat d'où la nécessité d'une relation basée sur la transparence entre l'Etat et les industries extractives.

Mr. Alpha Yaya OUATTARA, a mis lui l'accent sur la responsabilité sociétale de l'Entreprise (RSE). Il a donné l'exemple de la société ENI qui a réalisé plusieurs projets estimés à plus de dix millions de dollars au profit des communautés.

Mr. Alpha Yaya OUATTARA, juge que dans le cadre de la bonne gouvernance, il est important d'encourager les déclarations faites à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). La communication doit être au cœur de toute activité liée au secteur, inclure les responsables religieux, coutumiers et toutes personnes ressources pouvant œuvrer au bon déroulement des activités dans les zones concernées.

Selon **Monsieur KEDOWIDE Corneille**, chaque Etat doit avoir une connaissance parfaite de ces ressources ainsi que des éléments d'appréciation sur la prise en compte de l'environnement dans les contrats signés avec les industries géo extractives. Il doit être obligatoire pour toutes les entreprises de réaliser des études d'impact environnemental.

Le courage et l'abnégation sont les substances qui ont permis à **Mme Suzanne AMELINA** de se faire une place dans le secteur depuis 1983.

Aujourd'hui, grâce aux différentes lois prises en faveur de la femme tant au plan national que régional, l'insertion des femmes dans le secteur est devenue une réalité.

Les Recommandations

✓ A l'endroit des Etats

- Encourager l'insertion des femmes dans le secteur minier.
- Mettre la formation et le renforcement des capacités au cœur du développement du secteur géo extractif.
- Travailler à connaître les potentialités dans chaque Etat en matière de ressources géo extractives.
- Développer dans nos Etats les industries de transformation de produits miniers et pétroliers.
- Promouvoir le partenariat gagnant/gagnant dans les contrats avec les industries d'exploitation.
- Veiller à la bonne gouvernance au sein de nos Etats.
- Mettre en place des activités de reconversion.
- Définir un régime fiscal minier respectueux des droits des deux parties.
- Définir des sanctions fortes pour répondre aux problèmes causés par le non-respect des principes environnementaux.
- Encourager les déclarations à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- S'inspirer du modèle de résolution du conflit Russie/Norvège pour faire face aux problèmes de coopération dans la sous-région.
- Mettre en place des outils efficaces de communication entre l'Etat et les industries extractives.
- Mettre l'accent sur la formation spécialisée et l'accompagnement constant au profit des femmes dans le secteur.
- Encourager l'insertion des femmes dans le secteur par des textes régissant le quota genre.
- Veiller à la bonne gouvernance dans les Etats membres.

7- SESSION 5B :



THEME :

Les centres de formation et la création de la valeur ajoutée dans les industries géo-extractives

Comment disposer de compétences recherchées par les industries géo extractives dans les Etats ? Pour répondre à cette problématique, le **Professeur Abdellah MOUTTAQI**, Expert en Développement Minier & Professeur affilié à UM6P, (Maroc) a assuré la modération et fut accompagné par des communicateurs telsque :

- **M. Narcisse ZOLA**, Président de l'APCM du Bénin ;
- **Mme AFROUN née RAOURAOUA Asma**, chef du Département Prospective, à la SONATRACH, Algérie ;
- **Professeur Abdellatif El GHALI enseignant chercheur**, affilié à UM6P, Maroc ;
- **Mme Christine LOGBO**, Présidente de la Chambre des Mines de la Côte d'Ivoire ;
- **Professeur Alphonse YAO**, Directeur du Centre d'excellence Africain Mines et Environnement Minier de l'INPHB, Côte d'Ivoire.

Selon **Mr Narcisse ZOLA**, les industries minières et pétrolières recherchent une main d'œuvre qualifiée. Malheureusement, l'on constate que les ingénieurs locaux ne disposent pas des connaissances spécifiques pour répondre aux besoins des entreprises.

Mme AFROUN née RAOURAOUA Asma, a présenté brièvement la SONATRACH qui dispose d'un institut spécialisé dans les métiers de l'industrie du pétrole et des hydrocarbures. L'Institut Algérien du Pétrole (IAP) dispense en effet des formations spécifiques opérationnelles dans le domaine de l'énergie et des mines. A côté, la SMA (SONATRACH Management Academy) est un centre de perfectionnement à travers l'apprentissage des techniques de gestion, de la finance, de l'information, du droit, de la fiscalité pétrolière et des systèmes d'information.

Les formations sont dispensées en présentiel ou en ligne,

Le baccalauréat est le diplôme de base pour les formations au sein de la SONATRACH. Les formations se déroulent en deux étapes, une première étape théorique et la seconde pratique.

Le **Professeur Abdellatif El GHALI** s'est étendu sur les problèmes spécifiques à l'industrie extractive, survenant après la fermeture de l'exploitation minière. Il s'agit de la reconversion des acteurs, qui si elle n'est pas correctement traitée, entraîne des problèmes socio-économiques.

Mme Christine LOGBO indique que la Côte d'Ivoire a basé le développement de son secteur minier sur celui du capital humain qui au début était formé à l'extérieur. Mais très tôt des écoles ont été créées pour assurer localement la formation de spécialistes. Leur financement est prévu dans le Code grâce au prélèvement d'une taxe spécifique sur les exploitations minières. Ainsi l'Institut National de Pétrole (INP-HB) est un centre de formation par excellence des cadres aux métiers des Mines et du pétrole. Pour le Professeur Alphonse YAO, l'innovation technique et l'entrepreneuriat des jeunes sont des activités à développer durant l'exploitation. Il a présenté les institutions de formation avec lesquelles il a noué des partenariats.

Les Recommandations

✓ A l'endroit des Etats-membres

- Veiller à l'installation effective dans chaque pays d'un centre de formation spécialisé aux métiers du secteur géo-extractif.
- Assurer la formation des cadres de l'administration des Mines et de la Géologie pour permettre à l'Etat d'assurer sa souveraineté sur les ressources et les revenus issus des industries géo-extractives.
- Veiller à la mise en place des actions de coopération entre les universités d'excellence et les centres de formation du pays.
- Inciter les entreprises à prendre des parts sociales dans les instituts de formation.
- Créer de la valeur ajoutée par la ré-exploitation des déchets minier.
- Travailler à reconvertir les sites aurifères en sites touristique.
- Travailler à fournir des ressources humaines de qualité.
- Veiller à la définition et au respect d'une politique de contenu local.
- Travailler à la certification des centres de formations.

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Travailler à ce que les Etats disposent d'institutions fortes pour la bonne gouvernance.
- Veiller à ce que l'écosystème de la formation prenne en compte les standards et normes internationaux.

8- SESSION 6



THEME : Accroître la création de valeur ajoutée dans l'artisanat minier

Cette session met un zoom sur la filière de l'artisanat minier et sa contribution au développement des économies locales et à l'échelle nationale. Monsieur Basile Kanon ADJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin en a été le modérateur. La session a été animée par sept (7) panélistes :

- **Dr Lynda LAWSON**, Senior Research Fellow in the Development Minerals Program, Sustainable Minerals Institute, The University of Queensland, Australia ;
- **Madame Blandine Y. O. AFOUDA**, Directrice Générale des Mines, Bénin ;
- **Madame Christine LOGBO**, Présidente de la Chambre des Mines de la Côte d'Ivoire ;
- **Monsieur Ime EKRIKPO**, Director of Investment, Nigeria;
- **Madame Ilham Ait DIENDA**, Vice-Coordonnatrice WIMOWA et Présidente de WIM Mali ;
- **Monsieur Cédric PALMER**, Mining Compliance Manager, Sierra Léone ;
- **Madame Annick AGBADJE**, Présidente de l'Association des Femmes du Secteur Minier du Bénin (AFESMIB).

Dr Lynda LAWSON rappelle que les opérations minières artisanales sont très répandues en Afrique de l'Ouest. Leurs effets sur les conditions de vie des populations riveraines des sites sont très souvent dépendantes de la qualité des politiques étatiques de prise en charge de ce pan du secteur minier. En général, les femmes sont les acteurs les plus négativement affectés dans les activités d'exploitation minière. Elles sont souvent exclues ou marginalisées de l'ensemble des opérations minières dont elles subissent de plein fouet les effets négatifs. A **Madagascar**, la gouvernance de l'activité minière artisanale n'a pas été favorable aux femmes en ce sens que les opérations minières ont aggravé les problèmes que vivent les femmes. A l'opposé du cas malgache, le cas du Ghana semble un peu plus reluisant.

Il est à noter que l'artisanat minier a une place importante dans l'exploitation minière, au vu de la taille des populations qui s'y adonnent. Dans l'espace des pays de la CEDAO, il est caractérisé par une mauvaise organisation, la prédominance des exploitations illégales, la discrimination de genre, les dégradations environnementales, les problèmes de sécurité et de santé à cause de l'usage des produits dangereux et prohibés. Au regard de ces difficultés, il est impératif, dans les nouvelles politiques nationales, que l'artisanat minier a évolué et n'utilise plus d'outils rudimentaires.

Madame Blandine Y. O. AFOUDA, ajoute que les difficultés liées à l'exploitation artisanale tiennent à leur illégalité, aux dégradations environnementales, aux les problèmes de sécurité et de santé liés à l'usage de produits dangereux et prohibés. La République du Bénin a adopté les réformes suivantes pour assainir le secteur :

- La suspension de toutes les opérations d'exploitation artisanales dans l'objectif de réorganiser les acteurs, ce qui a abouti à la délimitation des couloirs d'exploitation artisanales.
- La délivrance de plus de 500 autorisations artisanales pour l'exploitation des carrières de sable, graviers, concassés de granite et des quartzites (pierres ornementales), chaque autorisation artisanale ne permettant pas d'exploiter à plus de 5 m de profondeur.
- La création d'une Brigade Mobile de Contrôle (BMC) des carrières dans tous les départements du Bénin pour lutter contre l'exploitation illégale.
- L'identification et l'enregistrement biométrique d'environ 5000 orpailleurs.
- L'initiation d'une étude pour l'installation de comptoirs d'achat d'or.
- La formation des coopératives ou groupements d'artisans miniers.

Ces réformes ont abouti aux résultats suivants :

- La régression des exploitations illégales et l'augmentation des demandes d'autorisations.
- L'amélioration du paiement des redevances minières pour des montants de plus en plus importants par les artisans.
- Les actions de restauration et de réhabilitation de certains sites exploités.

Les panélistes, **Mr Cédric PALMER**, **Mr Ime EKRIKPO** et **Madame Ilham Ait DIENDA** ont confirmé que l'artisanat minier était souvent dans l'illégalité, était un facteur de dégradation environnementale et source de problèmes sécurité et de santé. Il faut noter que les superficies et les profondeurs maximales autorisées varient d'un pays à un autre :

- En Côte d'Ivoire, les périmètres artisanaux ont une superficie de 25 ha, exploitable jusqu'à une profondeur de 15 m ;
- Au Nigéria, les périmètres artisanaux ont une superficie de 5 ha exploitable jusqu'à une profondeur de 10 m.
- En Sierra Léone, les périmètres artisanaux ont une superficie de 100 ha exploitable jusqu'à une profondeur de 50 m.

Madame Christine LOGBO, suite à ses recherches sur la présence des femmes sur les sites artisanaux d'orpaillage, a donné l'expérience de la Côte d'Ivoire. En effet, depuis 2014, la République de Côte d'Ivoire a mis en place un plan national d'organisation de l'orpaillage qui vise quatre (04) objectifs :

- La répression des exploitants illégaux ;
- L'identification de tous les exploitants ;
- L'encadrement des exploitants ;
- Et leur formalisation.

Elle souligne qu'à la suite de ce plan, un programme de reconversion des femmes vers d'autres activités génératrices de revenus (maraîchage, commerce ...) a été initié.

Les actions menées dans le cadre de ce plan ont permis de mettre en place une base de données sur les artisans miniers. Selon Madame Christine LOGBO, des défis comme la cohabitation entre artisans miniers et les grandes mines subsistent toujours et posent encore beaucoup de problèmes, notamment le non-respect des couloirs définis.

Pour véritablement créer de la richesse avec l'artisanat minier, il faut une vraie vision de développement de l'artisanat minier par les Etats, éviter l'exclusion ou la marginalisation des femmes et mettre un accent sur les compétences. De nos jours, les artisans miniers ne peuvent plus continuer à travailler avec les outils rudimentaires. Il conviendra de redéfinir le concept de « l'artisanat minier », pour ne retenir que les exploitations minières à petite échelle.

Au Bénin, le recensement biométrique des orpailleurs a été aussi organisé pour faciliter l'organisation, le contrôle des exploitations et gérer les migrations de populations.

Monsieur Ime EKRIKPO estime que la définition de l'artisanat minier dépend de notre l'approche. Au Nigéria, l'artisanat minier connaît un niveau de mécanisation relativement faible. Mais des changements importants s'opèrent sur ce plan depuis une dizaine d'années. Les artisans miniers sont autorisés à travailler jusqu'à une profondeur de 10 m. Ceux qui travaillent dans l'illégalité atteignent parfois 20 m de profondeur et utilisent des équipements et outils modernes. Le contexte a changé par le fait qu'ils ont des capacités financières qui leur permettent d'acquérir des matériels plus performants, mais non-conformes aux normes règlementaires dans le pays. Tout comme dans les autres pays, les exploitations artisanales sont difficiles à maîtriser. Toutefois, les zones d'exploitation artisanale ont été définies par l'Etat. Pour une meilleure maîtrise de ce secteur, l'Etat fédéral a :

- Mis en place un cadre législatif qui oblige les acteurs à se formaliser.
- Autorisé plus de 2.500 coopératives d'artisans miniers ;
- Organisé un recensement biométrique pour faciliter le contrôle des exploitations et pouvoir gérer les migrations des populations avec comme finalité, la mise en place des registres.

Les artisans miniers sont accompagnés et suivis afin de les intégrer dans l'économie formelle pour un suivi des flux financiers. A cet effet, l'Etat les aide à avoir accès aux financements et les initie à l'entrepreneuriat pour les sortir de l'informel et leur permettre d'aller vers l'exploitation mécanisée.

Dans le contexte minier nigérian, la femme occupe un rôle de choix. Il existe aujourd'hui des femmes qui s'intéressent aux métiers des mines au point d'en faire leur activité principale. La structure de financement des PME accorde une importance particulière aux femmes.

Selon Madame Ilham Ait DIENDA, l'artisanat minier est réservé aux personnes ayant la nationalité du pays et non aux sociétés. Elle ajoute qu'il n'est pas nécessaire de prouver l'existence d'un gisement économiquement rentable.

Au Mali, on dénombre environ **deux millions (2.000.000)** d'orpailleurs. L'artisanat minier vient d'être intégré dans l'arsenal juridique du code minier adopté en 2023. Autrefois, il était considéré comme une activité illégale, donc interdite. Les femmes y subissaient une forme de ségrégation. Elles n'avaient droit qu'au dixième de la part des hommes. Mme Dienda a attiré l'attention sur les conséquences graves que les produits dangereux comme le mercure provoquent sur la santé des orpailleurs en général et celle des femmes en particulier. Des initiatives ont été prises pour tenter d'en protéger les exploitants comme par exemple le Projet « **AMANI SANS MERCURE** » financé par les USA. Des dispositions sont aussi prises pour l'organisation des orpailleurs et leur reconversion à d'autres secteurs d'activités génératrices de revenus. Pour booster le secteur de l'artisanat minier au Mali, des mesures ci-après ont été prises, après plusieurs concertations avec tous les acteurs :

- La création de fonds de développement minier.
- La réglementation de la commercialisation de l'or.
- Le renforcement de la formalisation des exploitants et le renforcement de leurs capacités techniques.
- L'engagement des institutions financières pour accompagner les orpailleurs.
- L'organisation de la collecte de l'or par la mise en place des comptoirs et des centrales d'achat et l'organisation de l'exportation.
- La décomposition des chaînes d'approvisionnement de la filière artisanale.
- Le renforcement de la sécurité des régions minières.
- L'engagement des partenaires sur la question du genre.

Concernant le travail des enfants, le code communautaire de la CEDEAO interdit formellement le travail des enfants, avant l'âge de dix-huit (18) ans, sur les sites miniers, disposition reprise dans les codes miniers des pays membres.

Monsieur Cédric PALMER, a renchéri sur les propos de ses prédécesseurs relatifs aux difficultés de la maîtrise des exploitations minières artisanales et l'usage des produits dangereux. Pour lui, l'une des raisons de l'ampleur prise par l'artisanat minier est le chômage grandissant dans les communautés. Dans son pays la Sierra Léone, l'exploitation artisanale est autorisée jusqu'à une profondeur de 20 m. Mais après 10 m de profondeur, les exploitants utilisent des méthodes illégales. Les initiatives continuent d'être prises en vue de parvenir à :

- La mise en place d'un cadre législatif bien détaillé abordant tous les défis à relever.
- La formalisation des activités ;
- La création d'un fonds de développement du diamant et l'accompagnement des exploitants.
- La réduction de la pénibilité du travail grâce à l'introduction de technologies modernes ; afin d'améliorer les rendements.
- Le renforcement de la sécurité des travailleurs.
- La fourniture des données géologiques pour orienter les choix des périmètres .
- L'accès au financement.
- Le renforcement de la capacité technique grâce à des formations plus pointues.
- L'instauration du dialogue avec tous les acteurs du domaine.

L'intervention de **Madame Annick AGBADJE** a porté sur quelques actions de sensibilisation, d'organisation et de formalisation que l'AFESMIB (Association des femmes du secteur minier du Bénin) a mené à l'endroit des groupements de femmes exerçant dans les exploitations artisanales. Elle confirme les difficiles conditions de travail des artisans, surtout des femmes qui travaillent sans bénéficier de mesures de sécurité, de santé et d'hygiène.

Pour mieux accompagner les groupements de femmes et faciliter leur accès aux financements, il est nécessaire de procéder à la vulgarisation des textes qui réglementent leur activité, à leur organisation et formalisation, au recensement des artisans et à leur formation.

Les Recommandations

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Proposer une autre définition de l'artisanat minier ou exploitation minière à petite échelle, en l'adaptant à l'évolution observée dans le secteur ;
- Créer les conditions pour faciliter l'accès des artisans aux financements.

✓ A l'endroit des Etats

- Redéfinir la vision des Etats sur le développement de l'artisanat minier.
- Organiser, accompagner et suivre les activités artisanales afin de capter les flux financiers générés.
- Revoir les politiques nationales pour que le secteur puisse offrir plus d'opportunités aux femmes ;
- Revoir l'arsenal juridique en faveur de l'approche genre ;
- Mettre en place une ou des associations de femmes dans les mines.
- Faciliter l'accès des artisans en général et particulièrement des femmes aux équipements ;
- Formaliser et accompagner les artisans miniers pour qu'ils puissent contribuer à la création de la valeur ajoutée.
- Renforcer la capacité des artisans et leur proposer des formations plus pointues.
- Instaurer le dialogue avec tous les acteurs du domaine
- Sensibiliser les exploitants artisanaux sur l'hygiène, la sécurité, a santé et la protection de l'environnement.
- Mettre à disposition des artisans certaines informations géologiques, scientifiques et techniques pour plus d'efficacité dans l'exploitation des ressources minérales.

✓ A l'endroit des artisans miniers

- Rechercher les informations auprès des services de l'Etat ;
- S'appropriier les différents textes qui régissent les activités d'exploitation artisanale.

9- SESSION 6B



THEME : Rôle des sociétés nationales des hydrocarbures dans le développement de la chaîne des valeurs de l'industrie pétrolière et gazière

Le rôle des Sociétés Nationales des Hydrocarbures est d'explorer, d'exploiter, de valoriser et de distribuer les hydrocarbures, souvent en partenariat avec des compagnies internationales. Elles contribuent à la valorisation et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier et gazier de leurs pays respectifs.

La modération de cette session a été assurée par Monsieur DOSSO Zakari, Directeur général de AIECORP – APPO, Côte d'Ivoire.

Les panélistes étaient :

- **Monsieur Augustine OKWUDIAFOR**, Director of Distribution and utilization, of Ministry of Petroleum du Nigeria;
- **Monsieur Moussa YARI**, Directeur Général de la SNH-Bénin ;
- **Monsieur Mohamed El Hadi BOUMGHAR**, Directeur de la SONATRACH (Algérie).
- **Dr Muiyiwa OLAWOKI**, PDG de la Société Geospectra Ltd ;
- **Monsieur Ebele Ogbue**, Directeur Général Régional de UBA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, en charge des Energies.

Monsieur DOSSO Zakari, a rappelé que la chaîne de l'industrie pétrolière se subdivise en trois (03) parties que sont : l'amont (upstream), l'intermédiaire (midstream) et l'aval (downstream). Il a fait savoir que l'APPO, au regard des grands défis de financement de l'industrie pétrolière internationale, a décidé de la création d'un fonds destiné au financement des grands projets d'énergie dans l'espace APPO. Le capital de démarrage des activités de ce fonds est de cinq (05) milliards de dollars mis en place par les pays membres de l'institution, en association avec certaines banques privées.

Dans ce cadre l'APPO a créé le Forum des DG des SNH pour promouvoir le rôle des SNH dans la valorisation des ressources pétrolières.

Puis il a donné la parole aux différents panélistes.

Monsieur Augustine OKWUDIAFOR a informé que le Nigéria, pays producteur depuis des décennies, a connu en août 2021 une réforme majeure caractérisée par la relecture du code pétrolier et la restructuration de son industrie pétrolière. Cette réforme a conduit à la création de la Nigerian Upstream Petroleum Regulatory, une commission qui est chargée de la régulation technique et commerciale des opérations pétrolières dans l'upstream ; de la Nigerian Midstream and Downstream Petroleum Regulation Authority, chargée de la régulation technique et commerciale des opérations pétrolières dans le midstream en plus des institutions existantes.

Il a fait remarquer que la fièvre de la transition énergétique a entraîné une réduction considérable des investissements dans le secteur de la recherche pétrolière par les grandes firmes, ce qui a conduit à la baisse de la production pétrolière nationale. Cet état de choses a amené l'Etat central nigérian à faire de la Nigerian National Petroleum Company une société opératrice des blocs pétroliers avec pour ambition majeure de participer à la transition énergétique par la valorisation des ressources en gaz du pays afin de juguler le déficit énergétique constaté.

Il a alors recommandé que les Etats membres de la CEDEAO s'inspirent de l'exemple nigérian pour améliorer la gouvernance dans l'industrie pétrolière par une restructuration intégrale et pour la création de nouvelles alliances sous régionales pour la valorisation des ressources pétrolières.

Monsieur Moussa YARI, a fait lui un bref historique du secteur pétrolier au Bénin qui a produit du pétrole de 1982 à 1998 avant d'arrêter la production du champ de Sèmè à la suite de plusieurs chocs pétroliers. Malgré la disponibilité des cadres béninois formés avec une expertise prouvée, il a fallu attendre les années 2000 pour penser au redémarrage du champs qui s'est soldé par un échec. C'est dans ce contexte que l'embryon de la SNHB a été mis sur pied avec pour objectif de pouvoir continuer les travaux de redéveloppement. Mais cela n'a pu se réaliser car ils nécessitaient des moyens financiers importants.

Des réformes ont été alors entreprises dont la création de la SNHB en 2020. La SNHB a pour objectif de pouvoir développer par elle-même des champs pétroliers d'ici dix (10) ans au plus tard. C'est pourquoi elle a sollicité l'accompagnement de la SONATRACH, qui constitue son modèle à travers l'Institut Algérien du Pétrole, afin de qualifier son personnel pour être en mesure de prendre en main l'ensemble des activités sur toute la chaîne de l'industrie. M. YARI a alors recommandé que les Etats accompagnent véritablement leurs sociétés nationales pour une meilleure valorisation des ressources pétrolières.

Selon Monsieur Mohamed El Hadi BOUMGHAR, la SONATRACH, créée en 1963 constitue aujourd'hui en Afrique le meilleur modèle de société nationale. Cette société est un groupe composé de 154 filiales sur toute la chaîne pétrolière. Elle dispose de tous les services, de l'exploration à l'exploitation pétrolières et fait des investissements structurants dans le secteur de la production énergétique de toute l'Algérie à travers sa production de gaz et de pétrole. Elle dispose d'une flotte aérienne qui assure les déplacements entre les champs en production et pour le transport aérien national.

Les expériences et la force de SONATRACH sont basées sur la formation constante et permanente de sa ressource humaine à travers ses propres centres de formation.

Pour Dr MUYIWA OLAWOKI, en lieu et place de valeur ajoutée, il faut parler de la multiplication des valeurs. Au Ghana par exemple, une avancée remarquable a été notée dans l'acquisition de l'expertise à travers un renforcement réel de capacité des cadres. Même si le financement étranger est nécessaire pour la valorisation des ressources, il faut s'appuyer d'abord sur les banques locales dans la sous-région. Quant aux défis liés aux changements climatiques et aux décisions prises à l'échelle mondiale concernant la transition énergétique, si l'Afrique devrait s'y conformer, elle a tout intérêt à s'accrocher à mettre d'abord l'accent sur la valorisation de ses ressources pétrolières car ces dernières contribuent de très peu, ou presque pas, à la dégradation de l'environnement en comparaison aux continents fortement industrialisés. Il a conclu par ces propos : « il est évident que l'Afrique est riche de son sous-sol »

Monsieur Ebele Ogbue informe que UBA intervient dans plusieurs pays pour le financement des projets d'envergure dans la chaîne pétrolière. Au Nigéria cette banque est en consortium avec la NNPC sur toute la chaîne et surtout dans l'aval pétrolier. Elle soutient le développement du Gaz au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Ghana. UBA peut contribuer à la mise en place des fonds pour les travaux d'exploration et d'exploitation à condition que les projets soient véritablement bancables. Il a terminé en rassurant sur la disponibilité de sa banque à s'adjoindre au consortium de banques pour financer les projets de l'APPO.

Les Recommandations liées à cette session

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Mutualiser les efforts dans les espaces CEDEAO pour satisfaire les obligations locales en matière d'hydrocarbures ;
- Amener les multinationales à domicilier leurs capitaux en Afrique pour le financement des projets pétroliers africains ;
- Créer de nouvelles alliances sous régionales pour la valorisation des ressources pétrolières ;

✓ A l'endroit des Etats

- Veiller à l'accompagnement des sociétés nationales pour une meilleure valorisation des ressources pétrolières ;
- Intensifier les activités pétrolières en s'orientant vers des systèmes axés sur la création de valeurs ajoutées ;
- Travailler à diversifier les activités économiques des Etats membres pour s'inscrire dans le contexte de la transition énergétique ;

- Veiller au renforcement des capacités des ressources humaines travaillant dans le secteur (techniciens, logisticiens, juristes, financiers) ;
- S'inspirer de l'exemple nigérian pour améliorer la gouvernance dans l'industrie pétrolière par une restructuration ;

10- SESSION 7



THEME : Présentations des Pays

Cette session a été l'occasion pour certains pays de faire la promotion du potentiel de leur pays, de présenter les avancées dans l'industrie minière et pétrolière ainsi que les opportunités d'investissement qu'ils peuvent offrir.

La modération a été assurée par Monsieur Aliou MORIBA DJIBRIL, ancien Directeur Général des Mines du Bénin.

Les panélistes étaient :

- **Monsieur Raymond SAGNA**, Directeur de l'Exploration et de la Géologie Appliquée du Service Géologique National du Sénégal ;
- **Docteur Ibrahim GNAMMI YORO**, Directeur des Recherches et Informations Géologiques de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM) Bénin ;
- **Monsieur Daniel Kouakou N'DA**, Directeur de la Cartographie et de la Prospection Géologique, Côte d'Ivoire ;
- **Monsieur Paul AKAKPO**, Secrétaire Exécutif de l'Association des Professionnels des Carrières et Mines (APCM) du Bénin ;
- **Monsieur Stéphane DEZAUNAY**, Business Développement manager de PGS;
- **Docteur Muyiwa Olawoki**, de Geospectra Ltd ;
- **Monsieur Issifou MOUSSA YARI**, Directeur Général de SNH-BENIN.

Monsieur Raymond SAGNA a présenté les potentiels et avancées dans l'industrie minière et pétrolière de son pays comme suit :

- Dans l'industrie minière.
- Production de deux millions (2 000 000) de tonnes de phosphate par an, transformées sur place.
- Production de quatre-vingt-dix mille (90 000) tonnes de zircon par an.
- Production de quinze (15) tonnes d'or par an.
- Dans l'industrie pétrolière.

Avant 2003 le Sénégal était absent de toute exploration pétrolière. A compter de 2003, il cherche à attirer les investisseurs privés internationaux. En 2016, le pays adopte un nouveau code minier et pétrolier qui a défini le cadre institutionnel suivant :

- la Société des Mines du Sénégal (SOMISEN) qui bénéficie d'une participation d'office de 10% de parts dans tous les contrats miniers et pétroliers signés au Sénégal ;
- le Service Géologique National du Sénégal (SGNS) créé en 2022 est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission principale est la mise en place d'un système d'acquisition, de traitement, d'interprétation et de diffusion des données géo scientifiques. SGNS peut faire aussi des prestations pour des tiers dans le domaine des Géosciences. Selon Docteur Ibrahim GNAMMI YORO, les potentialités minières du Bénin comprennent des substances métalliques, des minéraux industriels, des substances de carrières et des pierres ornementales. On peut citer entre autres :
- L'or au Nord Bénin notamment à Sinendé-Yarra, Natitingou, Cobly, Yankpa, Nimbéré, etc.
- Le chrome et le nickel, au Nord-Ouest, dans l'unité structurale du Buem (communes de Matéri et de Tanguiéta) ;
- Le fer dans les localités de Madékali (plus de 500 millions de tonnes) et Matéri (plus de 400 MT). Les réserves évaluées à Madékali font plus de 500 millions de tonnes avec des teneurs de 46% à 55% de Fe₂O₃ et 13% à 15% de silice. Le gisement de Loumbou-Loumbou est évalué à plus de 400 millions de tonnes avec des teneurs de 46% à 55% de Fe₂O₃ et 13% à 15% de silice. Enfin, l'indice de fer de Matéri à 75% de fer métal non évalué.
- Le lithium, des travaux de recherches sont en cours dans les localités de Guénéлага (Ségbana), Guinirou-Gango (Tchaourou), Ikémon (Ouèssè) et Effèoutè (Kétou). Des filons de pegmatites sont cartographiés dans ses différents secteurs. Du spodumène et les lépidolites sont mis en évidence dans les filons de pegmatites d'Effèoutè.
- Le calcaire dont certains gisements sont exploités et servent à la production de ciment.
- Quant à l'argile et le sable, ils sont disponibles en grande quantité dans le sud du Bénin.

Les avancées dans l'industrie minière au Bénin portent sur les nouveaux équipements de recherches acquis par l'OBRGM, les travaux d'exploitation en cours sur plusieurs périmètres aurifères, le projet de mise en place d'une industrie de fabrication de céramique, la finalisation des études de faisabilité pour l'exploitation des pierres ornementales, la construction d'un laboratoire d'analyses etc... Une nouvelle zone industrielle est prévue à Glodjigbé.

Monsieur Daniel Kouakou N'DA, a présenté les potentiels miniers et pétroliers de Côte d'Ivoire et les avancées dans ces domaines comme suit :

- Les potentiels du pays en matière d'industrie minière et pétrolier.
L'or se rencontre pratiquement sur tout le territoire ; le diamant, le Nickel et le manganèse au Nord-est et au sud Est, et le coltan dans le nord Est. La géologie de la Côte d'Ivoire comprend des formations birrimiennes riches en minéralisations aurifères. Des gisements de pétrole et de gaz sont aussi connus en Côte d'Ivoire.

- Les avancées dans l'industrie minière et pétrolière ;

Le pays dispose d'une réglementation favorable à l'investissement, d'un Code minier en cours de révision qui prévoit de faciliter les investissements. Il organise en outre des rencontres promotionnelles avec les investisseurs.

Monsieur Paul AKAKPO, a présenté l'Association des Promoteurs de Carrière et Mines du Bénin (APCM BENIN) est une association professionnelle à but non lucratif créée en 2019, qui a pour objectif de promouvoir les intérêts de ses membres et de l'industrie minière béninoise aux côtés de l'Etat. Il considère qu'il est urgent de créer la Chambre des Mines du Bénin afin de permettre au Bénin de structurer le secteur minier mais aussi de participer aux assises rencontres internationales mais aussi de créer un référentiel des métiers du secteur minier.

Monsieur Stéphane DEZAUNAY, a porté son intervention sur le Stockage des données en Afrique de l'Ouest

Les sociétés de service PGS et TGS travaillent pour la promotion du Bassin offshore du Bénin. PGS est heureux d'avoir renouvelé son contrat de service avec la société nationale des hydrocarbures du Bénin ce mois. Elle a fait un complément de 50 % de données pour plus approfondir les études sur le bassin sédimentaire offshore.

PGS et TGS travaillent en partenariat avec la République du Bénin depuis dix ans sur plusieurs projets d'acquisition de données sismiques en mer, de traitement/retraitement et d'interprétation/réinterprétation desdites données sismiques en utilisant les dernières technologies. Elle est chargée de faire :

- Des acquisitions sismiques 2D ou 3D avec ses propres ressources puis de les vulgariser, après traitement et interprétation, afin d'attirer les entreprises pétrolières au Bénin.
- De signer des contrats de services pour procéder au traitement et à la réinterprétation des données sismiques existantes avec des outils plus modernes.

PGS et TGS interviennent sur toute la côte Ouest africaine du Sénégal au Nigeria où elles collectent des données sismiques pour avoir des informations régionales (mega Survey) qui permettent de mettre en relief le potentiel pétrolier transfrontalier en dehors de la réglementation des pays car la géologie n'est pas limitée par les frontières. Elle permet de réduire le risque de forages négatifs car un puit coûte au moins deux cent millions (200 000 000) de dollars. La technologie ayant évolué, PGS arrive aujourd'hui à résoudre certains algorithmes qui étaient jusque-là impossibles.

En perspective, PGS compte :

- Intégrer les données supplémentaires reçues sur à la mega Survey ;
- Réinterpréter les données existantes à l'aide des nouvelles technologies.

Pour la constitution des données cartographiques, PGS commence par la sismique 2D puis 3D et enfin par la mega Survey. PGS ou TGS peuvent le faire sous leurs propres fonds ou sur sollicitation d'une compagnie pétrolière qui veut plus de détails sur une zone donnée.

La stratégie de transfert des compétences se fait grâce à la participation des techniciens des de la SNH-Bénin à tous les travaux dans les locaux de PGS et TGS.

Docteur Muyiwa Olawoki, confirme que le centre des données data center du Bénin est riche en données sismiques et que l'interprétation de ces données définit les limites des prospects pétroliers et l'épaisseur des sédiments. La société de service Geospectra montre ces résultats aux potentiels partenaires qui manifestent leur intérêt à investir au Bénin. Les données mettent en évidence des systèmes pétroliers et rassurent les partenaires de quant à l'existence des hydrocarbures. En perspective, Geospectra désire entrer en partenariat avec TGS.

Monsieur Issifou MOUSSA YARI, a dans sa communication parlé des avancées et opportunités dans l'industrie pétrolière au Bénin.

- Les avancées dans l'industrie pétrolière.

La SNH-BENIN dispose :

- D'un data center moderne et des logiciels qui facilitent la copie et la transmission des données aux partenaires en une semaine au plus ;
- D'un logiciel (Dug insight) pour l'interprétation des données).
- Les opportunités d'investissement.

Des tournées promotionnelles sont organisées pour attirer les investisseurs.

La SNH-Benin désire nouer des partenariats avec les universitaires pour approfondir les recherches.

Les Recommandations

✓ A l'endroit de la CEDEAO

- Encourager la mutualisation entre professionnels des Etats membres de la CEDEAO afin de faciliter les échanges des connaissances pétrolière et minière ;
- Encourager la collaboration entre les universités des pays membres ;

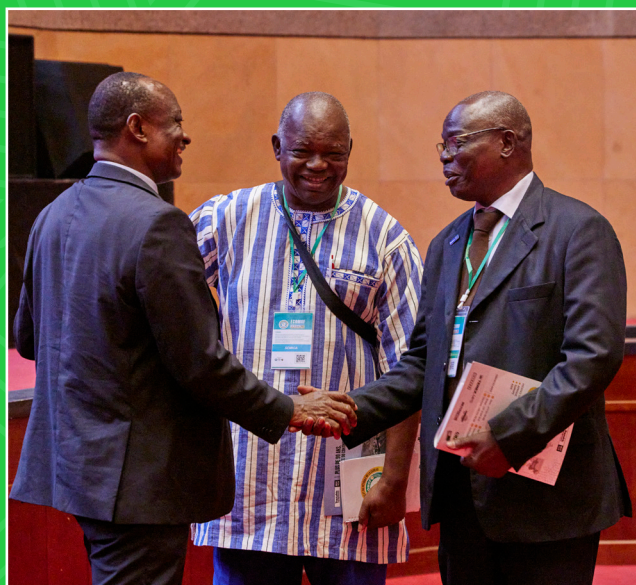
- Harmoniser les codes pétroliers au niveau de la CEDEAO pour faciliter l'investissement ;
- Encourager la stabilité politique des pays de la CEDEAO ;
- Encourager la cartographie des formations transfrontalières à échelle réduite pour harmoniser les connaissances géologiques ;
- Définir une stratégie pour la création des métiers géo-extractifs ;
- Créer un référentiel des métiers du secteur minier pour agir sur les curricula de formation ;
- Encourager le développement de la petite mine et de l'artisanat minier.

✓ A l'endroit des Etats

- Encourager la mutualisation entre professionnels au niveau national ;
- Définir une stratégie pour la création des métiers géo-extractifs ;
- Créer un référentiel des métiers du secteur minier pour agir sur les curricula de formation ;
- Encourager le développement de la petite mine et de l'artisanat minier.

V - APERÇU EN IMAGE DES RENCONTRES B2B





VI - APERCU EN IMAGE VISITE STANDS





VII - CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du rapport général et de l'allocution de clôture du Ministre en charge de Mines du Bénin.

Rapport général et synthèse des recommandations

La 4ème édition de ECOMOF s'est tenue à Cotonou du 22 au 24 février 2024 sous le thème « Ressources géo-extractives et technologies : quelles stratégies de mutualisation pour la création de valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest ? ». Elle a connu la participation des Ministres en charge des Mines et des Hydrocarbures et experts des états membres de la CEDEAO, d'experts d'autres pays en dehors de la CEDEAO soit d'Afrique, soit d'Europe, d'Amérique, d'Asie ou encore d'Australie (en virtuelle), des représentants d'institutions régionales ou sous-régionales comme la commission CEDEAO, la commission de l'UEMOA, le PNUD, l'APPO, l'AGAO, de professionnels des banques et du secteur géo-extractif, des universitaires, d'étudiants en Géosciences, d'opérateurs économiques, etc. Les travaux du Forum ont connu quatre (04) temps forts :

1. La cérémonie d'ouverture
2. Les travaux en session
3. L'animation des stands d'exhibition
4. Les assemblées générales des associations professionnelles

1. La cérémonie d'ouverture

Les travaux de la 4ème édition de ECOMOF 2024 ont commencé ce jeudi 22 février 2024 au Palais des Congrès de Cotonou et ont été marqués par trois (03) allocutions.

Il s'agit de l'allocution de bienvenue du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin, Son Excellence Samou SEIDOU ADAMBI, celle d'exhortation de la Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO, Son Excellence Madame Dantien L. TCHINTCHIBIDJA et le discours d'ouverture du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale du Bénin, Son Excellence Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, représentant le Chef de l'Etat.

De ces allocutions, on retient en substance que l'Afrique, malgré son potentiel minier et pétrolier immense, continue de subir les conséquences d'une exploitation déséquilibrée de ses matières premières qui, trop souvent se traduit par l'exportation de produits bruts, à faibles valeurs ajoutées, et l'importation des biens finis à fortes valeurs ajoutées. Pour le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines du Bénin, cette dynamique asymétrique a perduré pendant des décennies, contribuant au coup à l'appauvrissement collectif de l'Afrique. D'où la nécessité pour les Africains de travailler ensemble à l'effet de renforcer la chaîne de valeurs de leurs ressources du sous-sol. Dans ce contexte, les Etats de la CEDEAO se doivent d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui favorisent la création de valeur ajoutées.

C'est pourquoi Son Excellence Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat, a souligné que le thème de ce forum est évocateur en ce qu'il invite – le thème bien sûr - les Etats à la coopération et à l'intégration, gage de la transformation de nos économies pour le bien-être des peuples. Le Ministre d'Etat a indiqué que le contexte de l'augmentation généralisée des coûts des matières premières et la nécessité de surmonter les obstacles technologiques constituent des sources de motivation de conjurer nos efforts. Ainsi, les Etats sont invités à adopter des stratégies novatrices autour de quatre (04) piliers, à savoir :

- Une réglementation pertinente et une bonne gouvernance ;
- Un développement des infrastructures et de la logistique ;
- Un développement des compétences et ;
- Le renforcement de la responsabilité sociale et environnementale

Le Ministre d'Etat a insisté sur la nécessité de la coopération, de la mutualisation et de l'intégration qui apparaissent comme la seule issue pour surmonter les défis actuels des pays membres de la CEDEAO. Les avantages de cette stratégie sont, entre autres :

- Le renforcement de la capacité de négociation des contrats miniers et pétroliers avantageux et équitables ;
- Une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation des ressources géo-extractives afin de réaliser des économies d'échelles ;
- Un partage équitable des risques et des rentes ;
- La promotion du développement régional.

La cérémonie d'ouverture du forum a été clôturée par une photo de famille des officiels, la coupure de ruban et la visite des stands.

2. Les travaux en session

Les travaux scientifiques du Forum ont été organisés autour de dix (10) thématiques.

Au total, une soixantaine de panélistes, experts de leurs domaines, professionnels, chefs d'entreprises, universitaires, exploitants miniers, ministres et vice-ministres ont animés les sessions en apportant leur contribution et leurs réflexions au développement de la CEDEAO et de l'Afrique. Les panelistes ainsi que les participants ont confronté leurs idées sur ces thématiques ; ce qui a permis de faire des recommandations fortes de même que des propositions à l'endroit des états membres et aussi de la Commission de la CEDEAO.

3. L'animation des stands d'exhibition

En dehors des travaux scientifiques dans les sessions, 71 sociétés provenant de 7 pays ont animé des stands d'exhibition au cours de ECOMOF 2024. Ces entreprises sont réparties dans les catégories suivantes : Concassage de roches, carrières de sable, cimenteries, Locations de machine et camion, Equipements, pétrole, transport aérien, objet d'art, tissus locaux, prestations de services miniers (forage, minage, etc.), sociétés minières, banque, etc.

4. Les assemblées générales des associations professionnelles

La fédération des chambres de Mines de la CEDEAO (EFEDCOM) et l'Association des Professionnels des Mines et Carrières du Bénin ont tenu respectivement leurs assemblées générales pendant cette édition de ECOMOF.

Les principales recommandations suivantes sont formulées :

1. Poursuivre les efforts au niveau des états membres pour une meilleure connaissance des potentialités géo-extractives. De même, il est recommandé que la CEDEAO, mette en place un programme de corrélation géologique pour faciliter la mutualisation des données de géologie minière et pétrolière ;
2. Renforcer les capacités des cadres des états membres et mettre en place une structure communautaire de soutien pour les négociations de contrats miniers et pétroliers ;
3. Soutenir et renforcer toutes les initiatives de raffinage de pétrole et de minerais dans l'espace communautaire ;
4. Mettre en place un programme cohérent de renforcement des capacités des cadres des états dans tous les segments de la chaîne de valeur de l'industrie minière et pétrolière ;
5. Améliorer les mécanismes mis en place pour le transport et la distribution des produits pétroliers aux fins d'éviter les tracasseries et les frustrations des transporteurs ;
6. Faire une revue de l'application des textes déjà pris par la CEDEAO dans le secteur géo-extractif ;
7. Assurer le lead de la création des centres d'excellence technologiques (CEDEAO) ;
8. Veiller à la mise en place des actions de coopération entre les universités d'excellence et les centre de formation pays.
9. Prévoir pour les éditions à venir de ECOMOF, les thèmes liés aux matériaux alternatifs aux ressources naturelles non renouvelables ;
10. Faire une étude en vue d'explorer les leviers sur lesquels il faudra agir pour accroître la contribution de l'artisanat minier à la création de la valeur ajoutée

Pour finir, ECOMOF 2024 a connu la participation de près de 25 nationalités venant de différents continents.

VIII – ANNEXES

A- Allocution de M. Samou SEIDOU ADAMBI Ministre de l’Energie, de l’Eau et des Mines du Bénin

Excellence Monsieur le Ministre d’Etat chargé du Développement et de la Coordination de l’action gouvernementale ;

Madame la Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO ;

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des Pays Membres de la CEDEAO ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement de la République du Bénin ici présents ;

Monsieur le Secrétaire Général de l’Organisation des Producteurs de Pétrole Africains ;

Honorables Députés à l’Assemblée Nationale ;

Monsieur le Représentant Résident de la CEDEAO au Bénin ;

Monsieur le Commissaire aux Mines de l’UEMOA ;

Madame la Représentante Résidente de la BOAD au Bénin ;

Madame et Monsieur les Préfets des Départements de l’Ouémé et de l’Atlantique ;

Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux des sociétés partenaires d’ECOMOF 2024 ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des entreprises partenaires de l’édition 2024 de ECOMOF ;

Monsieur le Maire de la ville de Cotonou ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Instituts et des sociétés opérant dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures dans l’espace CEDEAO ;

Mesdames et Messieurs les experts ;

Distingués délégués et invités ;

Chers partenaires de la presse ;

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à l’entame de mon propos vous souhaiter la bienvenue au Palais des Congrès de Cotonou pour prendre part à la 4^{ème} Edition du Forum des Mines et des hydrocarbures de la Communauté Economique pour le Développement des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO).

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à vous tous qui avez honoré de votre présence, cette importante rencontre qui fait de Cotonou durant trois jours, une vitrine pour les secteurs minier et pétrolier de l’espace CEDEAO.

Monsieur le Ministre d’Etat ;

Mesdames et Messieurs ;

Institué en 2012 par la Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement de notre organisation communautaire, le Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO (ECOMOF) dont le thème de la présente édition est « Ressources géo-extractives et technologies : Quelles stratégies de mutualisation pour la création de valeur ajoutée en Afrique de l’Ouest ? », a pour ambition de promouvoir une contribution durable des secteurs des mines et des hydrocarbures, à la croissance économique et au développement social de la Communauté tout en respectant les principes universels de développement durable. Ce qui cadre parfaitement avec la vision globale du Programme d’Actions du Gouvernement 2021-2026 de son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, qui est d’accélérer le développement économique et social du Bénin en « poursuivant la transformation structurelle de l’économie » (Pilier 2 du PAG). C’est dans ce cadre que les orientations du Gouvernement sont centrées sur la « valorisation des richesses naturelles au service de la croissance économique et du développement durable ».

Mesdames et Messieurs ;

Nous sommes réunis ici à Cotonou, pour échanger sur la création de valeur ajoutée à partir de nos ressources géo-extractives en Afrique, et ce, à travers des stratégies de mutualisation et d’innovation technologique.

L'Afrique, malgré son potentiel immense, continue de subir les conséquences d'une exploitation de ses matières premières qui, trop souvent, se traduit par l'exportation de produits bruts, à faible valeur ajoutée, et l'importation de biens finis à forte valeur ajoutée. Cette dynamique asymétrique a perduré pendant des décennies, contribuant ainsi à notre appauvrissement collectif. Il est impératif que nous travaillions ensemble pour renforcer la chaîne de valeurs de nos ressources, tant au niveau régional que continental.

Dans ce contexte, nous nous devons d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui favorisent la création de valeur ajoutée suivant les quatre principaux axes ci-après :

- 1. De la transformation sur place de l'essentiel de nos ressources minières et pétrolières : la nécessité d'avoir des infrastructures de transformation de nos ressources n'est plus à démontrer rien que le drame que nous subissons dans le domaine des produits pétroliers raffinés. En effet, nous exportons du brut et nous importons des produits pétroliers raffinés contenant des quantités démesurées de soufre rendant ces produits très toxiques pour les populations de notre espace CEDEAO. Il faut donc encourager et soutenir les investisseurs africains dans ces secteurs à forte valeur ajoutée pour répondre aux besoins de la consommation locale en forte hausse mais aussi pour réaliser le potentiel économique et contribuer de manière significative au développement durable de notre sous-région en particulier et toute l'Afrique en général. C'est le lieu de saluer la belle et salubre initiative de la CEDEAO dans la fixation des caractéristiques des produits pétroliers importés répondant aux normes européennes même si des efforts restent à faire pour l'application effective de ladite initiative par les Etats car seuls deux pays dont le Bénin se sont conformés à cette exigence communautaire ;**
- 2. Du développement du contenu local : il est important dans cette démarche de faciliter et d'accélérer la formation de nos cadres pour répondre aux besoins des industries minières et pétrolières. Nous devons également encourager la participation des entreprises locales à toutes les étapes de l'industrie extractive, de la logistique à l'ingénierie, en passant par la formation de la main-d'œuvre locale. Il est aussi urgent d'assurer le suivi de la mise en œuvre effective des dispositions relatives au contenu local des codes miniers et pétroliers harmonisés de la CEDEAO. Je voudrais saluer la présence parmi nous du Directeur de l'IFP de Yamoussoukro.**
- 3. De la mise en place d'infrastructures transfrontalières pour accroître les possibilités de mutualisation des technologies et des produits : jusqu'à une date récente, le plus gros exportateur de pétrole brut en Afrique est un pays membre de la CEDEAO (le Nigéria en l'occurrence) et pourtant, notre sous-région reste tributaire des pays non producteurs de pétrole pour la couverture de ses besoins en produits pétroliers raffinés. Dans le contexte où les défis de développement sont de plus en plus interconnectés, la mise en place d'infrastructures transfrontalières constitue un investissement essentiel pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Cela nécessite une coordination étroite entre les gouvernements et le secteur privé pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'infrastructures durables et inclusifs qui profitent à tous les Etats membres de la CEDEAO. C'est le lieu de féliciter les initiatives privées et publiques qui concourent à doter notre sous-région d'infrastructures modernes de raffinage et de productions de matériaux de constructions. Il faut donc accélérer la construction du pipeline ouest-africain pour desservir le surplus de production en hydrocarbures des pays producteurs vers les pays non producteurs et c'est le rôle de la CEDEAO de concert avec les partenaires financiers publiques et privés. Ensemble, les pays de la CEDEAO peuvent construire un espace économique où les ressources géo-extractives sont véritablement un levier de prospérité pour tous.**
- 4. De la création d'institutions financières fortes pour soutenir et accompagner la réalisation des trois premiers axes cités plus haut : mesdames et messieurs, comment concrétiser les trois premiers axes cités plus haut sans un plan de financement fiable et durable en ce moment où les grands du monde se retirent du pétrole pour se concentrer sur le secteur des minerais stratégiques ? Une seule solution s'offre à notre continent à mon humble avis, créer et développer nos propres institutions de financement en partenariat avec les Institutions financières régionales, les banques privées africaines et d'autres partenaires du continent asiatique. L'Organisation des Pays Africains Producteurs de Pétrole a compris cette nécessité d'avoir notre institution et s'est engagée sur le chemin de la création de la Banque Africaine de l'Energie. Je voudrais saluer la présence du Secrétaire Général de l'Organisation des Pays Africains Producteurs de Pétrole (APPO), le Dr Farouk.**

Mesdames et Messieurs ;

Le Forum des Mines et du Pétrole (ECOMOF) est l'un des plus grands événements miniers en Afrique et rassemble les délégations gouvernementales des pays de la CEDEAO ainsi que des experts et investisseurs venus d'ailleurs.

Ainsi, durant les trois (03) jours, d'importants sujets d'intérêt majeur pour les secteurs minier et pétrolier en Afrique de l'Ouest et dans le reste du monde, seront discutés, à travers dix panels animés par des experts et décideurs publics, des professionnels des industries minières et pétrolières et par des responsables des petites et moyennes entreprises de l'espace CEDEAO.

Les thématiques qui seront abordées par ces dix panels se libellent ainsi qu'il suit :

- ✓ Panel de Haut Niveau : Politiques de mutualisation pour accroître la valeur ajoutée créée par l'exploitation des ressources géo-extractives ;
- ✓ Panel 2 : Développement des technologies et des infrastructures pour une meilleure connaissance et la mise en valeur des ressources géo-extractives de l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Panel 3 : Politiques de contenu local et création de valeur ajoutée dans le secteur géo-extractif ;
- ✓ Panel 4 : Facilitation de l'approvisionnement en produits pétroliers dans l'espace CEDEAO ;
- ✓ Panel 5 : Mines, agriculture et adaptation climatique ;
- ✓ Panel 6 : Bonne gouvernance, considérations environnementales, sociales et genre dans les industries géo-extractives ;
- ✓ Panel 7 : Centres de formation et création de la valeur ajoutée dans les industries géo-extractives ;
- ✓ Panel 8 : Accroître la création de valeur ajoutée dans l'artisanat minier ;
- ✓ Panel 9 : Rôle des sociétés nationales des hydrocarbures dans le développement de la chaîne des valeurs de l'industrie pétrolière et gazière ; et enfin ;
- ✓ Panel 10 : Potentiel minier et pétrolier des Etats membres de la CEDEAO.

Mesdames et Messieurs ;

Vous convenez avec moi que ECOMOF est une occasion de convergence des idées et réflexions et donc de brassage entre les peuples dans une démarche d'intégration sous-régionale. Pour ce faire, j'invite chaque acteur ici présent à faire de la quatrième édition du Forum son événement pour qu'il soit une réussite totale pour toute la communauté de l'espace CEDEAO.

Mesdames et Messieurs ;

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier la commission de la CEDEAO, représentée par la Vice-Présidente de la Commission, pour avoir porté son choix sur le Bénin pour l'organisation de la présente édition du Forum des Mines et des Hydrocarbures de l'espace CEDEAO.

Mes remerciements au Président de la République, Son Excellence Monsieur Patrice TALON et à tous les membres du gouvernement pour avoir accepté et soutenu la tenue de la 4ème édition de ECOMOF au Bénin.

Mes remerciements à tous les Ministres, vice-ministres et chefs de délégations des Etats membres ainsi que nos partenaires qui ont rendu possible la tenue de cette 4ème édition par leurs contributions de diverses natures,

Aux Etats membres de la CEDEAO et à tous les participants, Experts, Sociétés d'extraction, Exposants, responsables à divers niveaux de l'administration, Protocole d'Etat, forces de sécurité, sapeurs-pompiers, Comité d'organisation, partenaires de la presse nationale et internationale, recevez notre profonde gratitude.

Vive le Bénin Révélé !
Vive l'intégration régionale et continentale !
Plein succès à ECOMOF 2024 !
Que Dieu vous bénisse !
Je vous remercie.

B- Allocution de S.E MADAME DAMIEN L. TCHINTCHIBIDJA VICE PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

Excellence monsieur Louis ounou VLAV Président de l'Assemblée National de la République du Bénin, Excellence, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de la République du Bénin, Excellence, Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI, Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie du Bénin, Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs des Institutions de la République du Bénin ici présents, Monsieur le Représentant Résident de la CEDEAO en République du Bénin, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques, Intergouvernementales et Organisations Internationales, Monsieur le Maire de la ville de Cotonou, Monsieur le Président de la Fédération des Chambres des Mines de la CEDEAO, distingués Représentants d'Industries Minière et Pétrolière, Mesdames et Messieurs les Experts sectoriels Mines et Hydrocarbures des Etats membres de la CEDEAO, Mesdames et Messieurs représentant les Organisations de la Société Civile du secteur géo-extractif, Mesdames et Messieurs les Sponsors et Promoteurs de cette 4e Edition de l'ECOMOF, Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

1. J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole ce matin à l'occasion de l'ouverture de la 4ème Edition du Forum de la CEDEAO sur les Mines et le Pétrole, pour exprimer au nom de la Commission de la CEDEAO à Son Excellence Monsieur le Président Patrice TALON, Chef de l'Etat, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple frère du Bénin, notre profonde gratitude pour l'accueil de ce Forum à Cotonou et pour les excellentes dispositions dont bénéficient toutes les délégations participant à cet événement.
2. Distingués Invités, Mesdames et Messieurs, votre présence ici est le signe de l'importance que chacun de vous attache au bien-être de la Communauté faite de peuples qui fondent de grands espoirs sur les avantages de l'extraction et de la mise en valeur de nos ressources naturelles. Votre participation à ce forum constitue également une preuve de votre disponibilité personnelle à soutenir la CEDEAO dans la réalisation de sa vision et de ses objectifs stratégiques. Je tiens également à exprimer nos sincères remerciements au Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de la République du Bénin - Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ et au Ministre des Mines, de l'Eau et de l'IP Energie du Bénin - MO Samou SEIDOU ADAMBI, qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cet événement. Permettez-moi, mesdames et messieurs, de noter la présence parmi nous des Ministres en charge des mines et des hydrocarbures des Etats membres de la CEDEAO, ainsi que celle de quelques invités spéciaux, je veux nommer : le Vice-président de Communauté de l'Afrique de l'Est, le commissaire en Charge des Mines et du Pétrole de la CEEA, le Ministre des Mines-de-la-RDC - le PDG du groupe Coris Holding - le Chairman de Vista Bank Group et - le Commissaire en charge du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique de l'UEMOA.
3. Enfin, je tiens à exprimer les sincères gratitudes de la Commission à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet événement.
4. Grâce à vos efforts, nous sommes sur la voie de réaliser un Forum régional (ECOMOF) qui répond parfaitement aux attentes communautaires. J'espère que ces quelques jours nous donneront amplement l'occasion de présenter l'immense potentiel minier et pétrolier de notre espace régional.
5. Excellence, Mesdames et Messieurs, la CEDEAO s'est donnée comme objectif principal dans son traité révisé signé à Cotonou en juillet 1993, de promouvoir la coopération et l'intégration régionale et d'assurer le développement socio-économique de la région. L'événement qui nous réunit aujourd'hui, fait partie des activités mises en œuvre dans le cadre des politiques de développement du secteur géo-extractif. Les trois (3) premières éditions de l'ECOMOF se sont tenues au Ghana en 2015, en Côte d'Ivoire en 2018 et au Niger en 2022.

6. Mesdames et Messieurs, le secteur géo-extractif occupe une place de choix dans les politiques et stratégies de développement de notre Communauté compte tenu des vastes potentiels qu'il offre. L'abondance des ressources géo-extractives a également placé la Communauté au cœur des questions mondiales en matière de géostratégies. Toutefois, malgré les immenses possibilités qu'offre le secteur, les Etats membres de la CEDEAO font face à des défis majeurs parmi lesquels on peut citer : La méconnaissance de nos potentiels miniers et pétroliers caractérisée par une cartographie géologique insuffisante.

La faible capacité de financement de l'exploitation des ressources minières et pétrolières, iii. Les insuffisances dans la création de valeur ajoutée avec des possibilités limitées pour la transformation sur place en produits finis ; iv. Le manque de ressources humaines et de capacité suffisante à négocier favorablement des contrats complexes pour le bénéfice des États ;

v. La nécessité de s'assurer qu'une masse critique de citoyens engagés dans ce secteur respecte les normes réglementaires pour les opérations artisanales, à petite échelle et semi-industrielles. Le cas de l'orpaillage est un exemple qui constitue un véritable défi d'encadrement, d'organisation et de réglementation.

vi. L'application stricte et optimale des actes juridiques et autres c'est à dire réglementaires adoptés par les États membres respectifs ;

vii. La faible participation des citoyens nationaux à l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur géo-extractif entraînant un faible niveau de contenu local.

7. Pour relever ces défis, et bâtir un cadre réglementaire propice au développement optimal des ressources géo-extractives de la région, un ensemble de textes communautaires Qat été adopté# sous l'égide de la CEDEAO mais peinent à être implémentés par tous les Etats membres. La Commission s'engage à soutenir ses membres et à œuvrer pour l'application et le respect des textes relatifs à ce secteur. Excellence, Mesdames et Messieurs, toujours dans la perspective d'apporter une réponse durable aux défis du secteur géo extractif, la Commission a créé le Forum des Mines et Pétrole de la CEDEAO (ECOMOF) qui devrait se tenir tous les deux ans, sur une base rotative dans les Etats membres.

8. Le Forum est conçu comme une plateforme de dialogue collaboratif et d'exposition du potentiel du secteur géo-extractif dans la région. Il devrait permettre aux principales parties prenantes d'identifier de manière inclusive des mécanismes appropriés pour assurer l'équité dans le développement, la gestion et la distribution optimale des avantages qui découlent du secteur minier et pétrolier. L I ECOMOF constitue également une plate-forme unique pour identifier les possibilités de coopération, procéder à des évaluations globales et définir des perspectives de développement pour le secteur. Mesdames et Messieurs, le thème de l'ECOMOF 2024 a été choisi dans la perspective de trouver des réponses collectives nous permettant de tracer une voie inclusive vers le développement optimal de l'industrie minière et pétrolière en Afrique de l'Ouest. Ce thème donne le ton pour une approche prospective et permet de susciter des réflexions sur le rôle de l'industrie minière et pétrolière dans l'amélioration du bien-être des citoyens dans le contexte d'industrialisation de notre espace communautaire.

9. Comme vous le savez, la Commission de la CEDEAO travaille également avec les États membres pour s'assurer de leur autosuffisance en énergie. A cet effet, les Ministres en charge de l'énergie ont adopté en décembre 2018, le Plan Directeur 2019-2033 de la CEDEAO pour le développement des moyens régionaux de production, de transport et d'infrastructure électrique. L'objectif est de produire 16 Giga Watts d'énergie, dont 31% à partir de gaz naturel. Ainsi, le Gaz naturel continuera donc de jouer un rôle majeur durant les prochaines années dans la région. C'est en effet une énergie de transition que nous devons valoriser au vu de son abondance dans notre espace communautaire. Notre objectif est de créer un cadre propice pour l'atteinte de la sécurité énergétique nécessaire à l'industrialisation et au développement de nos États membres.

10. Au nom des Etats membres, la Commission de la CEDEAO se joint au Gouvernement et au peuple de la République du Bénin pour souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les participants à ce Forum ECOMOF 2024 que nous voulons exceptionnel.

11. En conclusion, je voudrais vous assurer du ferme engagement de la Commission de la CEDEAO à œuvrer pour le développement de l'industrie minière et pétrolière dans la région, et pour assumer son rôle de catalyseur dans le processus d'industrialisation afin de promouvoir le bien-être de nos citoyens.

Je vous souhaite des délibérations fructueuses tout le long de ce Forum ECOMOF 2024.

Merci de votre aimable attention ! Thank you very much ! Muito Obrigada !

C- Allocution de Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE Ministre d'Etat chargé du développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

Monsieur le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des Pays Membres de la CEDEAO ;

Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains ;

Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement de la République du Bénin ici présents ;

Distingués délégués et invités ;

Chers participants ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un agréable devoir de prendre solennellement la parole, en ce jour, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, ^{Ces} Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, pour procéder à l'ouverture de la quatrième (4ème) édition du Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO.

En vous transmettant les chaleureuses salutations du Président de la République, je veux vous exprimer, ici, son engagement et celui de son gouvernement pour le renforcement de la coopération, dans toutes ses dimensions et notamment, dans le secteur des mines et des hydrocarbures. La thématique qui nous réunit ce jour : « Ressources géo-extractives et technologies : Quelles stratégies de mutualisation pour la création de valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest ? » questionne les moyens d'aller vers davantage de coopération, tant la mutualisation des ressources, des connaissances, des risques et des pertes s'impose de nos jours comme une démarche rationnelle de promotion de l'efficacité en matière de coopération et d'intégration. Il n'y a donc nul doute qu'en unissant nos forces et en mutualisant nos ressources, nous pouvons libérer tout le potentiel de nos richesses naturelles et transformer nos économies pour le bien-être de nos populations. Car après tout, qui ne rêve pas de libérer le potentiel des richesses naturelles pour le bien-être, surtout un jeudi matin ?

Mesdames et Messieurs ;

Notre sous-région regorge de ressources minières et d'hydrocarbures qui ont la capacité de stimuler notre croissance économique et catalyser notre développement. Pour ce faire, elles ont besoin d'être exploitées à leur plein potentiel à travers des stratégies novatrices qui promeuvent la création de chaîne

- 1. Réglementation et Gouvernance :**
- 2. Infrastructure et Logistique :**
- 3. Développement des Compétences et Innovation :**
- 4. Responsabilité Sociale et Environnementale :**

Ces piliers sont interdépendants et doivent être intégrés de manière holistique dans la stratégie de développement des mines pour assurer un équilibre entre la croissance économique, la responsabilité sociale et environnementale, et la durabilité à long terme.

Ces démarches comportent des éléments de coûts et de financement qui échappent à un seul État pris isolément. Ceci suggère que, pour réussir cette ambitieuse entreprise, la coopération et le partenariat sont les seules issues qui se présentent à nous. Il ne s'agit ni d'option, ni d'alternative, mais d'obligation. Nous devons agir ensemble. La mutualisation se présente ainsi comme opportunité pour surmonter les défis qui se dressent devant nous, et créer un environnement propice à l'investissement et à la crois-

Mesdames et Messieurs ;

Je veux me permettre, à cette étape de mon discours, de vous partager ma perception de l'intérêt pour nous d'aller vers davantage de mutualisation et de renforcement de notre coopération en matière d'exploitation des ressources géo-extractives. Cinq centres d'intérêts me paraissent évidents :

1. **D'abord, l'amélioration de la capacité de négociation** : nos pays sont souvent confrontés à des sociétés multinationales puissantes lorsqu'ils négocient des contrats d'exploitation des ressources naturelles. En mutualisant leurs ressources et en formant des alliances régionales, nous pouvons améliorer notre capacité de négociation et obtenir de meilleures conditions dans les contrats.
2. **Ensuite, la réduction des coûts d'exploitation**: L'exploitation des ressources naturelles, en particulier des ressources minières et des hydrocarbures, nécessite des investissements importants en termes d'infrastructures et d'équipements. En mutualisant nos ressources, nous pouvons partager les coûts d'exploitation et réaliser des économies d'échelle.
3. **Troisièmement, le partage des risques** : L'exploitation des ressources naturelles comporte des risques, notamment en termes de fluctuations des prix des matières premières et de changements dans les politiques gouvernementales. En mutualisant nos ressources, nous pouvons réduire les risques en partageant les coûts et les bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles.
4. **Quatrièmement, la promotion du développement régional** : La mutualisation des ressources peut également contribuer au développement régional en favorisant l'investissement dans les infrastructures et en encourageant la croissance économique dans les régions où se trouvent les ressources naturelles.
5. **Enfin, le renforcement de la coopération régionale**: La mutualisation des ressources peut également favoriser la coopération régionale entre nos pays, en encourageant le partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière d'exploitation des ressources naturelles.

Sur ce chemin d'établissement d'un nouveau paradigme d'exploitation de nos ressources minières et des hydrocarbures, les dispositions doivent être prises pour que la mutualisation des ressources ne se fasse pas au détriment des intérêts nationaux de chaque pays. Il est crucial que chaque pays puisse bénéficier de manière équitable des bénéfices de l'exploitation de ses ressources naturelles, et que les partenariats régionaux et internationaux soient basés sur des principes de transparence, de bonne gouvernance et de respect des droits humains et environnementaux.

Je veux croire que vos réflexions iront dans ce sens avec des approfondissements qui vont rassurer même les plus sceptiques que, comme je l'ai dit plus haut, la seule issue reste la coopération et la mutualisation.

Je souhaite que cette quatrième édition du Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO, ne soit pas une réunion de plus, mais qu'elle soit une édition spéciale d'innovation, de changement du paradigme obsolète de travail en silo et de promotion de la coopération, de la collaboration et de la coordination. Chaque participant doit repartir du Bénin, avec quelques certitudes sur ce changement de paradigme.

Voilà ce à quoi vous devez travailler ces quelques jours. Je reste convaincu que vous en avez les moyens. Votre agenda de travail, la qualité des experts ainsi que des délégués ici présents viennent en apporter l'assurance. : Parce que soyons honnêtes, qui n'a pas déjà participé à une réunion qui ressemblait à "une réunion de plus" ?

C'est sur ces mots de ferme espoir, de voir le paysage de l'exploitation des ressources géo-extractives mué vers plus de coopération et de mutualisation, que je déclare ouvert, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, la quatrième édition du Forum des Mines et du pétrole de la CEDEAO.

Vive la coopération sous régionale !

Vive le Bénin !

Plein succès à vos travaux !

Je vous remercie.

D- Allocution de clôture de Monsieur Samou SEIDOU ADAMBI Ministre de l’Energie, de l’Eau et des Mines du Bénin

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des Pays Membres de la CEDEAO ;
Monsieur le Représentant Résident de la CEDEAO au Bénin ;
Monsieur le Représentant du Commissaire aux Mines de l’UEMOA ;
Madame la Représentante Résidente de la BOAD au Bénin ;
Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux des sociétés partenaires d’ECOMOF 2024 ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des entreprises partenaires de l’édition 2024 de ECOMOF ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Instituts et des sociétés opérant dans les secteurs des Mines et des Hydrocarbures dans l’espace CEDEAO ;
Mesdames et Messieurs les experts ;
Distingués délégués et invités ;
Chers partenaires de la presse ;
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d’abord d’exprimer ma sincère gratitude à chacun d’entre vous pour votre présence et votre participation active à cette 4^{ème} Edition du Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO. Durant ces deux jours intenses et enrichissants, nous avons partagé des idées, exploré des opportunités et consolidé des partenariats, faisant ainsi de Cotonou le foyer vibrant de la coopération régionale dans le domaine des ressources géo-extractives.

Je tiens à saluer l’engagement de chaque participant, des représentants des gouvernements, des institutions régionales et des entreprises, qui ont contribué à faire de ce forum un espace de dialogue dynamique et constructif. Vos interventions pointues et passionnées ainsi que vos perspectives éclairées ont nourri nos réflexions et stimulé notre ambition collective pour un développement durable et inclusif de nos industries minières et pétrolières.

Mesdames et Messieurs,
Le thème de cette édition, « Ressources géo-extractives et technologies : Quelles stratégies de mutualisation pour la création de valeur ajoutée en Afrique de l’Ouest ? », a guidé nos échanges et a mis en lumière l’importance cruciale de la collaboration et de l’innovation pour exploiter pleinement le potentiel de nos richesses naturelles. Nous avons discuté de la nécessité de transformer localement nos ressources, de développer le contenu local tant sur l’aspect du capital humain que sur celui des entreprises, de renforcer les infrastructures transfrontalières et de créer des institutions financières robustes pour soutenir nos ambitions communes.

Mesdames et Messieurs,
Les panels et les sessions parallèles ont été l’occasion d’approfondir notre compréhension des enjeux complexes auxquels sont confrontés nos secteurs minier et pétrolier. Les échanges fructueux et les recommandations émanant de ces discussions seront des jalons précieux pour orienter nos actions futures et concrétiser nos aspirations communes.

Je saisis cette opportunité pour exprimer ma reconnaissance à la Commission de la CEDEAO pour sa confiance et son soutien dans l’organisation de cet événement majeur. Mes remerciements vont également à tous les membres du gouvernement, aux partenaires locaux et à tous les sponsors pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

En conclusion, mesdames et messieurs, je vous invite à continuer sur cette lancée de coopération et d’innovation. Ensemble, nous pouvons transformer les défis en opportunités et bâtir un avenir prometteur pour nos peuples et nos nations.

Dans quelques heures et malgré nous, chacun de vous reprendra la route de retour. Je souhaite à chacun et à tous, un bon retour dans vos pays respectifs.

Je garde le ferme espoir qu’à nos prochaines rencontres, les conclusions des travaux de Cotonou serviront de rampe pour lancer l’opérationnalisation de la mise en commun de nos moyens et ressources pour atteindre l’objectif de la valeur ajoutée de nos ressources géo-extractives.

C’est sur cette conviction que je déclare clos, le quatrième forum des mines et du pétrole de la CEDEAO.

Bon retour dans vos familles respectives !!!

Vive le Bénin Révélé !

Vive l’intégration régionale et continentale !

Je vous remercie.

LISTE DES SOCIETES OU PAYS REPRESENTES

N°	STRUCTURES/PAYS
1	WBS
2	EMS TP SARL
3	MTN
4	BK ENERGIE
5	UNIVERSAL CARRIERES
6	AML- BCG
7	OBRIGA
8	BENIN
9	AML -BCG
10	COTE D'IVOIRE
11	AML - BCG
12	OFMAS
13	SCB LAFARGE
14	GHANA
15	TCHAD
16	AFESMIB
17	GUINEE
18	OCTOGONE
19	CHINA ROCHE
20	BGC
21	GUINEE BISSAU
22	BHELIX
23	NORMAT SERVICES
24	CHIVONT

N°	STRUCTURES/PAYS
25	DONPING
26	NOCIBE
27	OKOUTA CARRIERE
28	SBS
29	NEEMBA
30	YATT & CO
31	SMD BENIN CARRIERES
32	DAF COLLECTION
33	ACS
34	BTM
35	ADAM FULBERT Y
36	SNHB
37	APCMB
38	UBA
39	BENIN PETRO
40	EDJROSEY WELL
41	SCB LAFARGE
42	GAMBIE
43	DG - MINE
44	TRACTAFRIC
45	GRACE DE JEHOVAH
46	GCMA
47	SEMICA
48	CORNICHE

N°	STRUCTURES/PAYS
49	WAPCO
50	GRAVEL
51	DONGA METAL
52	GSKIA
53	AFRITEC
54	AML - BCG
55	AGR
56	ECOMINES
57	SPEKA
58	NEEMBA
59	DIANE
60	SENEGAL
61	OFMAS
62	SIERRA LEONE
63	SOBEBRA
64	TOGBE EVELINE
65	JNP
66	STRACA BENIN
67	PGCB
68	NIGERIA



SALON INTERNATIONAL DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES HYDROCARBURES SARL

INTERNATIONAL ENERGY, MINING AND HYDROCARBONS CONVENTION LTD

FIRME EVENEMENTIELLE ORGANISATRICE DE L'ECOMOF 2024

Présentation du SEMICA

Fondé en 2009, le Cabinet SEMICA s'est imposé comme un acteur clé dans la promotion et le développement des secteurs des mines, de l'énergie, et du pétrole en Afrique.

Spécialisé dans l'organisation de salons professionnels et panafricains, SEMICA est au cœur du développement social et économique du continent, offrant une plateforme inégalée pour les professionnels du monde entier.

Avec son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, SEMICA est plus qu'un cabinet de consulting ; c'est un catalyseur d'opportunités, unissant les acteurs clés de l'industrie pour explorer les dernières tendances, partager des connaissances, et forger des partenariats stratégiques.

Notre portfolio d'événements, de conseils en investissement, et notre utilisation des médias numériques intégrés témoignent de notre engagement à propulser l'avenir professionnel de nos clients et à contribuer au développement durable de l'Afrique.

SEMICA Presentation

Founded in 2009, SEMICA has established itself as a key player in the promotion and development of Africa's mining, energy and petroleum sectors.

Specializing in the organization of professional and pan-African trade shows, SEMICA is at the heart of the continent's social and economic development, offering an unrivalled platform for professionals from all over the world.

Headquartered in Ouagadougou, Burkina Faso, SEMICA is more than a consulting firm; it's a catalyst of opportunity, uniting key industry players to explore the latest trends, share knowledge, and forge strategic partnerships.

Our portfolio of events, investment advice and use of integrated digital media testify to our commitment to propelling our clients' professional futures and contributing to Africa's sustainable development.

Visitez notre site web : www.semica.org



Pourquoi Collaborer avec SEMICA?

Expertise et Réseau : Bénéficiez de notre expertise approfondie et de notre réseau étendu dans les secteurs des mines, de l'énergie, et du pétrole en Afrique.

Plateforme de Premier Plan : Accédez à des événements de grande envergure, des conseils en investissement stratégique, et une visibilité exceptionnelle grâce à nos médias numériques intégrés.

Catalyseur d'Opportunités : Profitez de notre position unique en tant que catalyseur d'innovation et de partenariats stratégiques pour propulser votre entreprise vers de nouveaux sommets.



Why work with SEMICA?

Expertise and network : Benefit from our in-depth expertise and extensive network in Africa's mining, energy and oil sectors.

Premier Plan platform : Access high-profile events, strategic investment advice, and exceptional visibility through our integrated digital media.

Catalyst of Opportunity : Take advantage of our unique position as a catalyst for innovation and strategic partnerships to propel your business to new heights.

Rejoignez-nous dans cette aventure passionnante et devenez partenaire de SEMICA pour explorer les opportunités sans précédent, partager des connaissances inestimables, et contribuer au développement durable de l'Afrique.

Join us on this exciting adventure and become a SEMICA partner to explore unprecedented opportunities, share invaluable knowledge, and contribute to Africa's sustainable development.

SEMICA DIRECTOIRE

Polytechnicien, ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Philippe OUEDRAOGO est un X-MINES de la promotion 1964.

Il a occupé de hautes fonctions dans son pays le Burkina Faso en tant que Président du Conseil Economique et Social, Ministre de l'Équipement et des Communications, Directeur Général des Mines et de la Géologie, Directeur Général de la CIMAT (Société des Ciments et Matériaux).

Il a longtemps œuvré à l'intégration régionale au sein de l'Autorité de développement Intégré de la Région du Liptako Gourma.



M. PHILIPPE OUEDRAOGO
X-MINES PARIS 1964,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE



SEM FILIPPE SAVADOGO
DIPLOMATE, MEMBRE DU
DIRECTOIRE

L'Ambassadeur Filipe SAVADOGO, diplomate Burkinabè a été le représentant de la Francophonie aux Nations Unies à New York.

Avant les Nations Unies, il a été Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication ainsi que Porte-parole du gouvernement.

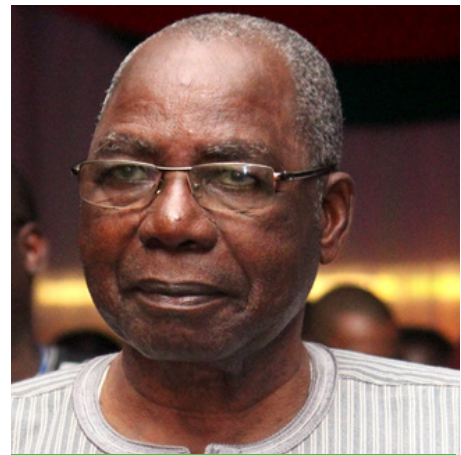
Auparavant, M. SAVADOGO fut Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Burkina Faso en France, avec Accréditation en Espagne, au Portugal et au Vatican pendant 10 ans. Au cours de la même période, il a été Délégué Permanent de son pays à l'UNESCO. Il a en outre conduit les destinées du FESPACO pendant une décennie au début de sa carrière.

Ancien doyen du corps diplomatique Africain en France, il a étudié les sciences, techniques de l'information et de la communication/Relations Publiques aux Universités de Ouagadougou, Bordeaux III, Paris II (Panthéon) et Paris III (Sorbonne nouvelle). Il est aujourd'hui un Consultant International en Soft Diplomacy et Relations Publiques.

M. Ouindelassida François OUEDRAOGO, est un ingénieur géologue diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de la Géologie Appliquée et de Prospection Minière et géologique, il a occupé plusieurs hautes fonctions dans l'administration du Burkina Faso.

Ancien Ministre des Mines de son pays, il a enseigné à l'Ecole Inter-états des Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) et à l'Université de Ouagadougou.

Plus d'une trentaine d'articles et de documents scientifiques son à mettre à son actif. M. Ouindelassida François OUEDRAOGO est aujourd'hui Consultant International.



**M. FRANCOIS
OUINDLASSIDA
OUEDRAOGO**
INGENIEUR MINIER, MEMBRE
DU DIRECTOIRE



M. JEAN ALPHONSE SOME
INGENIEUR GEOLOGUE,
MEMBRE DU DIRECTOIRE

M. Jean Alphonse SOME est Ingénieur Géologue, diplômé en Géologie Appliquée de l'Université d'Orléans et en Microscopie Appliquée de l'Université de Paris XII (Créteil).

Ancien Directeur Général du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina Faso (BUMIGEB), il a une longue expérience de la recherche dans la cartographie appliquée à l'exploration minière.

Géologue confirmé, il a également apporté une grande contribution à l'essor de l'industrie minière au Burkina Faso et en Afrique.

Aujourd'hui consultant International, il a été l'artisan du succès des Journées de Promotion des Carrières et de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO).

M. Innocent BELEMTUGRI est diplômé en Marketing de l'Institut Africain de Management de Ouagadougou.

Fondateur et Administrateur de plusieurs entreprises, il a plus de 20 ans d'expérience dans le marketing et l'évènementiel d'envergure.

De son agence conseil BITEL COMMUNICATION SARL, en passant par AFRICA GTBM SARL, IN MEDIA CONSULTING, il lance en 2012 le SEMICA, devenu aujourd'hui la référence incontournable en matière de promotion du sous-sol Ouest-Africain.

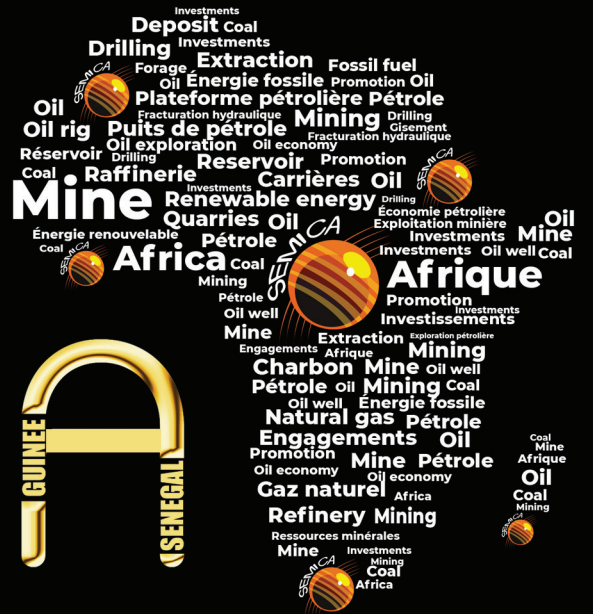
Ayant à son actif presque 10 éditions à succès des salons SEMICA, 2 éditions du salon panafricain AFRICA GLOBAL TELECOMS & ICT BUSINESS MEETINGS ainsi que de nombreux grands évènements, l'expertise et le talent de M. BELEMTUGRI sont aujourd'hui ses marques de références dans un milieu réputé d'accès difficile.



M. INNOCENT BELEMTUGRI
EXPERT EN MARKETING,
PROMOTEUR DU SEMICA

SEMICA

BENIN
LIBERIA
TOGO
BURKINA
FASO
NIGERIA
GUINEE-BISSAU
GAMBIE
GHANA
CAP
SIERRA LEONE
COTE D'IVOIRE
NIGER
MALI
GUINEE
SENEGAL



WHERE THE WORLD MEETS AFRICAN MINING



@ecomof

- info@ecomof.org
- www.ecomof.org
- Tél. : +229 43 70 70 70